
FICHER DE MICRODONNÉES

FAMILLES DE RECENSEMENT

ENQUÊTE SUR LES FINANCES DES CONSOMMATEURS DE 1988

REVENU DE 1987

Statistique Canada
Division des enquêtes-ménages

Pondération révisée - 1991 base du recensement

Table des matières

	<u>Page</u>
Caractéristiques techniques de la bande	A-1
Introduction	B-1
Notes aux utilisateurs des séries historiques de bandes de l'EFC	C-1
Clicher d'articles	1:18
Descriptions des variables	D-1
Plan de sondage et implications	64
Comparaison des estimations de l'EFC aux estimations ajustées des comptes nationaux	66
Procédures pour faire réviser un manuscrit	67
Estimations provenant du fichier de microdonnées	68
Questionnaires	



TECHNICAL CHARACTERISTICS OF THIS MICRODATA FILE		CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DE CE FICHER DE MICRODONNÉES	
SURVEY YEAR ▶	1988	◀ ANNÉE D'ENQUÊTE	
INCOME YEAR ▶	1987	◀ ANNÉE DE REVENU	
INDIVIDUALS, AGED 15 YEARS AND OVER, WITH AND WITHOUT INCOME		PARTICULIERS, AGÉS DE 15 ANS ET PLUS, AVEC ET SANS REVENU	
ECONOMIC FAMILIES		FAMILLES ÉCONOMIQUES	
CENSUS FAMILIES	✓	FAMILLES DE RECENSEMENT	
HOUSEHOLD INCOME, FACILITIES AND EQUIPMENT PLUS ENVIRONMENT		ÉQUIPEMENT MÉNAGER SELON LE REVENU ET L'ENVIRONNEMENT	
KEY OR LINK FILE		FICHER CLÉ OU FICHER DE RACCORDEMENT	
TOTAL WEIGHTED NUMBER OF UNITS ▶	11,084,551	◀ NOMBRE TOTAL PONDÉRÉ D'UNITÉS	
NUMBER OF RECORDS ▶	46,042	◀ NOMBRE DES DOSSIERS	
SPECIFICATIONS		SPÉCIFICATIONS	
9 TRACK TAPE		BANDES À 9 PISTES	
DATA SET NAME		NOM DE FICHER	
VOLUME SERIAL NUMBER		VOLUME/NUMÉRO DE SÉRIE	
DENSITY	1600 BPI 6250 BPI	1600 BPP 6250 BPP	DENSITÉ
LABELS	NONE IBM STANDARD (EBCDIC) AScii	AUCUNE STANDARD IBM (EBCDIC) AScii	ÉTIQUETTES
FORMAT	EBCDIC AScii RECORD SIZE 408 BLOCK FACTOR	EBCDIC AScii TAILLE D'EN-REGISTREMENT FACTEUR DE BLOC	FORMAT
CARTRIDGE 3480		CARTOUCHE 3480	
DATA SET NAME		NOM DE FICHER	
VOLUME SERIAL NUMBER		VOLUME/NUMÉRO DE SÉRIE	
DENSITY	NOCOMPRESS COMPRESS	NOCOMPRESS COMPRESS	DENSITÉ
LABELS	NONE IBM STANDARD (EBCDIC) AScii	AUCUNE STANDARD IBM (EBCDIC) AScii	ÉTIQUETTES
PC DISKETTE	FORMAT ASCII	DISQUETTE POUR MICRO-ORDINATEUR	
HIGH DENSITY - 3½" (1.4 MB)		HAUTE DENSITÉ - 3½" (1.4 MB)	
HIGH DENSITY - 5¼" (1.2 MB)		HAUTE DENSITÉ - 5¼" (1.2 MB)	
DOUBLE DENSITY - 3½" (720 K)		DOUBLE DENSITÉ - 3½" (720 K)	

INTRODUCTION

C'est la onzième année depuis 1971 que les bandes de microdonnées sur le revenu des familles de recensement sont rendues publiques. Les pages C-1 et C-2 décrivent certains des principaux changements apportés au niveau des concepts et des variables pendant cette période.

Les utilisateurs de cette bande doivent noter les points suivants:

1. Toute répartition, estimation, moyenne, etc., doit être produite à l'aide de valeurs pondérées et non à partir des effectifs de l'échantillon. Une description du coefficient de pondération (zones 10 à 14 de chaque dossier de famille) voir "Pondération universelle finale" et "Plan de sondage et implications" du présent document.
2. Toute estimation ou répartition en pourcentage fondée sur ce fichier et destinée à la publication ou à l'analyse doit s'établir sur un échantillon d'au moins 100 enregistrements. Ce principe, qui s'applique d'ailleurs à toutes nos publications, repose sur le fait que les données établies à partir d'échantillons plus petits sont peu fiables. L'acheteur de cette bande est invité à soumettre le(s) manuscrit(s) définitif(s) au service de révision des manuscrits de la Division. Pour plus de renseignements concernant cette procédure, consulter "Estimations provenant du fichier de microdonnées" du présent document. Une description de la source doit figurer dans le corps de ces textes et se lire comme suit: "L'analyse effectuée dans le cadre de ce rapport est fondée sur la bande de microdonnées "Familles de recensement - Revenu de 1987" de Statistique Canada, qui renferme les données recueillies au cours de l'enquête de 1988 sur les finances des consommateurs. Tous les calculs faits à partir de cette base de données ont été effectués par (nom de l'organisme utilisateur)." Si le rapport n'indique aucune autre source de données, il n'est pas nécessaire de préciser la source de chaque tableau. Si, par contre, il existe d'autres sources, il faudrait préciser la source de chacun des tableaux. En conformité avec le développement de la standardization des références pour les bandes microdonnées¹, nous recommandons l'utilisation de la citation suivante dans les bibliographies:

Source: Statistique Canada. Familles de recensement - Revenu de 1987, [bande de microdonnées]. Édition 1989. Ottawa, Ontario: Division des enquêtes-ménages [producteur et distributeur]. Un fichier de données (46,042 enregistrements) et documentation connexe.

¹ Dodd, Sue A. "Bibliographic references for numeric social science data files: suggested guidelines". American Society for Information Science. Journal. 30(2):77-82, March 1979.

INTRODUCTION (FIN)

3. Le choix du chef de famille se fonde uniquement sur les liens qui existent entre les membres de la famille. (Voir "Chef de la famille de recensement" pour une description de la méthode de codage.) Le chef n'est pas nécessairement le principal soutien ou bénéficiaire d'un revenu; en fait, il peut ne pas toucher de revenu du tout.
4. Le terme "année de référence" se rapporte à l'année 1987 partout où il apparaît dans la documentation.
5. Le terme "année de l'enquête" se rapporte à l'année 1988 partout où il apparaît dans la documentation.
6. Le terme "semaine de référence" se rapporte à la semaine du 10 au 16 avril, 1988, la semaine qui précède immédiatement la période de deux semaines lorsque l'enquête sur les finances des consommateurs est effectuée.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquer avec la Division des enquêtes-ménages, Statistique Canada, immeuble Jean-Talon, 5^e étage, section D2, Ottawa, Ontario, K1A 0T6. Numéro de téléphone (613) 951-9775.

NOTES AUX UTILISATEURS DES SÉRIES HISTORIQUES DE BANDES DE L'EFC

La plupart des concepts de l'EFC sont demeurés inchangés depuis 1971. Nous résumons ci-après certains des changements apportés au niveau des concepts qui pourraient aider à expliquer certains résultats statistiques.

1. Du point de vue de la méthodologie, on a apporté deux modifications importantes à partir du fichier sur le revenu de 1987:
 - (i) Le facteur de pondération est de 100%. Pour les fichiers antérieurs, on utilisait un facteur de pondération de 10%. Ce facteur passe maintenant de trois à cinq multiplets. En outre, pour le fichier du revenu de 1987, on a utilisé pour la première fois une nouvelle procédure de pondération intégrée. Cette procédure unique a remplacé les divers facteurs de pondération utilisés auparavant pour les familles économiques, les familles de recensement, les particuliers et les ménages. On a attribué par conséquent la même pondération à tous les particuliers et les unités familiales d'un ménage. Auparavant, on pouvait attribuer des poids différents à des particuliers et à des familles faisant partie de ménages-échantillons.
 - (ii) On a changé la case des estimations du nombre d'unités familiales dont on se servait pour calculer les pondérations dans le contexte du fichier du revenu de 1987 selon les chiffres du recensement de 1986 correspondant à la couverture de L'enquête sur la population active. Dans une certaine mesure, cela influe sur la comparabilité des estimations produites à partir des bandes antérieures. Pour plus de détails, voir la section réservée sur la "Pondération" dans le catalogue 13-207, "Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1987".
2. À partir du fichier sur le revenu de 1987, on a élargi la notion de revenu pour y inclure le crédit pour taxe fédérale sur les ventes réclamé au moment de la déclaration du revenu. Cette modification influe légèrement sur d'autres variables, notamment le revenu total et le revenu après impôt.
3. À partir du fichier sur le revenu de 1987, la taille de la région de résidence (poste 8) a été fondée sur les dénombrements démographiques du recensement de 1986 à l'intérieur des limites de 1981. Auparavant, elle reposait sur les populations recensées en 1961 (fichiers sur le revenu de 1971 et 1973), de celles recensées en 1971 (fichiers sur le revenu de 1975-79), de celles recensées en 1976 (fichiers sur le revenu de 1981 et 1982) et de celles recensées en 1981 à l'intérieur des limites de 1981 (fichier sur le revenu de 1984 à 1986). La méthode de recodage de centres uniques a été révisée quelque peu à partir du fichier sur le revenu de 1984, afin d'atténuer la distortion au niveau de la taille des régions de résidence (voir "Régions de résidence").
4. Pour le fichier sur le revenu de 1987, on a tenu compte des ménages du groupe de renouvellement cinq de L'enquête sur la population active ainsi que d'un échantillon accru à Terre-Neuve et dans l'Île-du-Prince-Édouard.

NOTES AUX UTILISATEURS DES SÉRIES HISTORIQUES DE BANDES DE L'EFC - Suite

5. À partir du fichier sur le revenu de 1987, après avoir effectué la révision des seuils de faible revenu en se fondant sur les données des dépenses des familles de 1986, on a inscrit le code de faible revenu fondé sur les données de 1986 pour la famille économique.
6. À partir du fichier sur le revenu de 1986, les familles dont la principale source de revenu était "Solde et indemnités militaires" ont été inclus. Ils étaient exclus auparavant. Pour ces particuliers la variable "Indicateur de publication" est 0.
7. À partir du fichier sur le revenu de 1986, toutes les variables relatives au nombre de personnes dans la famille (c.-à.-d. nombre de femmes gagnant un revenu, nombre d'enfants, etc.) figurent en tant que "chiffres réels". Dans les fichiers sur le revenu de 1984 et 1985 on avait attribué un seuil supérieur à ces variables.
8. À partir du fichier sur le revenu de 1985, les zones de dollars ont été augmentées de 7 à 8 multiplets.
9. À partir du fichier sur le revenu de 1984, le classement des professions fondé sur la classification type des professions de 1980 est utilisé pour la première fois.
10. Les fichiers de microdonnées antérieurs au fichier sur le revenu de 1984 (enquête de 1985 sur les finances des consommateurs) n'englobaient pas les particuliers dont le revenu était exceptionnellement élevé, ceux qui ont déclaré des pertes considérables découlant d'un travail autonome, ceux présentant des caractéristiques inhabituelles. À partir du fichier sur le revenu de 1984 on a annulé certaines caractéristiques des enregistrements portant sur ces particuliers au lieu de supprimer ces enregistrements du fichier. Les variables qui ont été oblitérées sont indiquées sur le cliché d'articles comme "Unité familiale spéciale". Les montants de contrôle sous la rubrique "Estimations provenant du fichier de microdonnées" comprennent ces enregistrements.
11. À partir du fichier sur le revenu de 1981, à la suite de la révision des seuils de faible revenu à partir des données de l'enquête sur les dépenses des familles de 1978, nous avons inclus le code de faible revenu (base de 1978) pour la famille économique.
12. À partir du fichier sur le revenu de 1981, le concept du revenu a été élargi afin d'inclure le crédit d'impôt fédéral pour enfants et les crédits d'impôt remboursables des provinces qui sont réclamés sur les déclarations d'impôt. Ce changement a été peu considérable sur les variables telles que Revenu total et Revenu après impôt.

NOTES AUX UTILISATEURS DES SÉRIES HISTORIQUES DE BANDES DE L'EFC - FIN

13. À partir du fichier sur le revenu de 1981, le seuil du "travailleur à temps plein" a été réduit, de 50 à 49 semaines afin de se conformer aux méthodes du recensement.
14. À partir du fichier sur le revenu de 1979, le codage du statut professionnel a été modifié de sorte que certains genres de travailleurs indépendants (autonomes) dans l'EPA sont classés comme des travailleurs rémunérés dans L'EFC.
15. À partir du fichier sur le revenu de 1977, le revenu net total d'un emploi autonome et les gains totaux comprennent le revenu net provenant de chambreurs et de pensionnaires. La variable "nombre de personnes gagnant un revenu" a toujours pris en compte les bénéficiaires d'un revenu provenant de chambreurs et de pensionnaires. L'effet de ce changement est négligeable.
16. À partir du fichier sur le revenu de 1975, les définitions relatives au codage des personnes selon leur situation vis-à-vis de l'activité ont changé l'année où la nouvelle enquête sur la population active est entrée en vigueur.
17. À partir du fichier sur le revenu de 1975, les Allocations Familiales ont été rapportées par la personne qui réclamait une exemption personnelle pour les enfants pour qui l'allocation était payée. Avant 1975, le père ou le tuteur rapportait les allocations.
18. À partir du fichier sur le revenu de 1975, le système de classement du chef et de son conjoint selon leur niveau d'instruction a changé. Pour les fichiers sur le revenu de 1971 et de 1973, les codes permettaient de faire la distinction entre les "études secondaires achevées" et les "études secondaires partielles", et la catégorie des études postsecondaires était divisée en deux, les études universitaires et non universitaires. Pour le fichier sur le revenu de 1975 et les fichiers ultérieurs, il n'est pas possible d'obtenir une catégorie "études secondaires achevées" parce que la catégorie "11^e - 13^e années" comprend à la fois des personnes qui ont terminé leurs études secondaires et des personnes qui ne les ont pas terminées. De plus, on ne peut distinguer entre études postsecondaires universitaires et non universitaires à moins que la personne n'ait obtenu un diplôme.
19. La fréquentation scolaire des enfants n'a pas toujours été établie d'une façon cohérente. En ce qui concerne les fichiers sur le revenu de 1971 et de 1973, le code "allait à l'école" attribué en réponse à la question sur l'activité principale ou secondaire exercée au cours de la semaine de référence déterminait si la personne était étudiante. Selon ce système, si la troisième activité d'une personne consistait à aller à l'école (outre celles de travailler et de tenir maison, comme activités primaires et secondaires), l'enquête ne la prenait pas en compte. Aux termes de la nouvelle enquête sur la population active, on recueille des données sur la fréquentation (fichiers sur le revenu de 1977 et ultérieurs) et l'inscription (fichier sur le revenu de 1975) scolaires, quelles que soient les autres activités de la personne.

Taille	Position	Caractère	Variables et codes
5	1-5	N	NUMÉRO DE SÉQUENCE
2	6-7	N	CODE GÉOGRAPHIQUE TYPE <ul style="list-style-type: none"> 00 Unité familiale spéciale 10 Terre-Neuve 11 Île-du-Prince-Édouard 12 Nouvelle-Écosse 13 Nouveau-Brunswick 24 Québec 35 Ontario 46 Manitoba 47 Saskatchewan 48 Alberta 59 Colombie-Britannique
1	8	N	RÉGION DE RÉSIDENCE <ul style="list-style-type: none"> 1 Grands centres urbains de 500,000 habitants et plus 2 Grands centres urbains de 100,000 - 499,999 habitants 3 Petits centres urbains de 30,000-99,999 habitants 4 Autres centres urbains de moins de 30,000 habitants 5 Régions rurales
1	9	N	INDICATEUR DE PUBLICATION <ul style="list-style-type: none"> 0 Non inclus 1 Inclus
5	10-14	N	Pondération révisée ¹ (recensement de 1991)

1- Voir page 6A pour la description de la pondération révisée (recensement de 1991)

NOTA: La première position de chaque zone de revenu est accompagnée du signe '+' ou '-' qui indique si la valeur est positive (+) ou négative (-), et les sept positions suivantes présentent la valeur numérique réelle.

Taille	Position	Caractère	Variables et codes
ÉLÉMENTS DU REVENU DE LA FAMILLE			
8	15-22	N	SALAIRES ET TRAITEMENTS
8	23-30	N	SOLDE ET INDEMNITÉS MILITAIRES
8	31-38	N	REVENU NET D'UN EMPLOI AUTONOME NON AGRICOLE
8	39-46	N	REVENU NET D'UN EMPLOI AUTONOME AGRICOLE
8	47-54	N	REVENU NET PROVENANT DE CHAMBREURS ET DE PENSIONNAIRES
8	55-62	N	REVENU NET TOTAL D'UN EMPLOI AUTONOME
8	63-70	N	GAINS TOTAUX
8	71-78	N	REVENU TOTAL DE PLACEMENTS
8	79-86	N	ALLOCATIONS FAMILIALES ET ALLOCATIONS AUX JEUNES
8	87-94	N	CRÉDIT D'IMPÔT POUR ENFANTS
8	95-102	N	SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE, SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI ET ALLOCATION AU CONJOINT
8	103-110	N	PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA OU DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC
8	111-118	N	PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE
8	119-126	N	AIDE SOCIALE ET SUPPLÉMENTS DE REVENU PROVINCIAUX
8	127-134	N	AUTRES REVENUS PROVENANT DU GOUVERNEMENT (INCLUANT CRÉDITS D'IMPÔT PROVINCIAL ET CRÉDIT POUR TAXE FÉDÉRALE SUR LES VENTES)

NOTA: La première position de chaque zone de revenu est accompagnée du signe '+' ou '-' qui indique si la valeur est positive (+) ou négative (-), et les sept positions suivantes présentent la valeur numérique réelle.

Taille	Position	Caractère	Variables et codes
ÉLÉMENTS DU REVENU DE LA FAMILLE [Fin]			
8	135-142	N	TOTAL DES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX
8	143-150	N	TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX IMPOSABLES
8	151-158	N	TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX NON IMPOSABLES
8	159-166	N	PENSIONS DE RETRAITE ET RENTES
8	167-174	N	AUTRE REVENU MONÉTAIRE
8	175-182	N	REVENU TOTAL
8	183-190	N	IMPÔT TOTAL SUR LE REVENU
8	191-198	N	REVENU APRÈS IMPÔT
ÉLÉMENTS DU REVENU DU CHEF ET DE L'ÉPOUSE			
8	199-206	N	CHEF - GAINS TOTAUX
8	207-214	N	CHEF - TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX IMPOSABLES
8	215-222	N	CHEF - TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX NON IMPOSABLES
8	223-230	N	CHEF - TOTAL DES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX
8	231-238	N	CHEF - REVENU TOTAL
8	239-246	N	ÉPOUSE - GAINS TOTAUX

Taille	Position	Caractère	Variables et codes
CARACTÉRISTIQUES DU REVENU			
8	247-254	N	ÉPOUSE - TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX IMPOSABLES
8	255-262	N	ÉPOUSE - TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX NON IMPOSABLES
8	263-270	N	ÉPOUSE - TOTAL DES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX
8	271-278	N	ÉPOUSE - REVENU TOTAL
18	279-296	N	ZÉRO - ZONE SUPPLÉMENTAIRE
1	297	N	CODE DE REVENU AGRICOLE/NON AGRICOLE <ul style="list-style-type: none"> 1 Unité familiale non agricole 2 Unité familiale agricole
1	298	N	PRINCIPALE SOURCE DE REVENU <ul style="list-style-type: none"> 1 Aucun revenu 2 Salaires et traitements 3 Revenu net total d'un emploi autonome 4 Total des transferts gouvernementaux 5 Revenu total de placements 6 Pensions de retraite et rentes 7 Autre revenu monétaire 8 Solde et indemnités militaires
2	299-300	N	NOMBRE DE PERSONNES GAGNANT UN REVENU
2	301-302	N	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHANT UN REVENU
2	303-304	N	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE

Taille	Position	Caractère	Variables et codes
CARACTÉRISTIQUES DU MÉNAGE ET DE L'UNITÉ FAMILIALE ÉCONOMIQUE			
1	305	N	FAMILLE ÉCONOMIQUE CODE DE FAIBLE REVENU (BASE DE 1978) 1 Inférieur au seuil de faible revenu 2 Égal ou supérieur au seuil de faible revenu
1	306	N	FAMILLE ÉCONOMIQUE CODE DE FAIBLE REVENU (BASE DE 1986) 1 Inférieur au seuil de faible revenu 2 Égal ou supérieur au seuil de faible revenu
2	307-308	N	NOMBRE DE PERSONNES DANS LE MÉNAGE
2	309-310	N	NOMBRE DE FAMILLES ÉCONOMIQUES AU SEIN DU MÉNAGE
2	311-312	N	NOMBRE DE PERSONNES DANS CETTE UNITÉ FAMILIALE ÉCONOMIQUE
4	313-316	N	ZÉROS - ZONE SUPPLÉMENTAIRE
CARACTÉRISTIQUES DE LA FAMILLE DE RECENSEMENT			
2	317-318	N	NOMBRE DE PERSONNES
2	319-320	N	NOMBRE D'ADULTES
2	321-322	N	NOMBRE DE PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS
2	323-324	N	NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE MOINS DE 7 ANS
2	325-326	N	NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE 7-11 ANS
2	327-328	N	NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE 12-15 ANS

Taille	Position	Caractère	Variables et codes
CARACTÉRISTIQUES DE LA FAMILLE DE RECENSEMENT [Suite]			
2	329-330	N	NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE 16-17 ANS
2	331-332	N	NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE 18-21 ANS
2	333-334	N	NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE 22-24 ANS
2	335-336	N	NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE 16-17 ANS FRÉQUENTANT L'ÉCOLE À TEMPS PLEIN
2	337-338	N	NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE 16-17 ANS FRÉQUENTANT L'ÉCOLE À TEMPS PARTIEL
2	339-340	N	NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE 16-17 ANS NE FRÉQUENTANT PAS L'ÉCOLE
2	341-342	N	NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE 18-21 ANS FRÉQUENTANT L'ÉCOLE À TEMPS PLEIN
2	343-344	N	NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE 18-21 ANS FRÉQUENTANT L'ÉCOLE À TEMPS PARTIEL
2	345-346	N	NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE 18-21 ANS NE FRÉQUENTANT PAS L'ÉCOLE
2	347-348	N	NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE 22-24 ANS FRÉQUENTANT L'ÉCOLE À TEMPS PLEIN
2	349-350	N	NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE 22-24 ANS FRÉQUENTANT L'ÉCOLE À TEMPS PARTIEL
2	351-352	N	NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE 22-24 NE FRÉQUENTANT PAS L'ÉCOLE
2	353-354	N	NOMBRE DE CHÔMEURS DURANT LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE
2	355-356	N	NOMBRE DE CHÔMEURS DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE
3	357-359	N	TOTAL DES SEMAINES-PERSONNES TRAVAILLÉES DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE
3	360-362	N	TOTAL DES SEMAINES-PERSONNES DE CHÔMAGE DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Taille Position Caractère

Variables et codes

CARACTÉRISTIQUES DE LA FAMILLE DE RECENSEMENT [Fin]

2	363-364	N	CARACTÉRISTIQUES
			01 Personne hors famille
			02 Famille époux-épouse
			03 Famille époux-épouse avec un ou des enfants célibataires
			08 Père avec un ou plusieurs enfants célibataires
			09 Mère avec un ou plusieurs enfants célibataires
1	365	N	CYCLE DE VIE
			1 Personne hors famille, moins de 45 ans
			2 Personne hors famille, 45 ans et plus
			3 Famille époux-épouse, chef de moins de 45 ans, sans enfants de moins de 16 ans
			4 Famille époux-épouse, chef de moins de 45 ans, avec enfants de moins de 16 ans
			5 Famille époux-épouse, chef de 45 ans et plus, sans enfants de moins de 16 ans
			6 Famille époux-épouse, chef de 45 ans et plus, avec enfants de moins de 16 ans
			7 Familles monoparentales
1	366	N	MODE D'OCCUPATION
			1 Propriétaire avec emprunt hypothécaire
			2 Propriétaire sans emprunt hypothécaire
			3 Locataire
			4 Logement partagé avec d'autres membres de la famille économique
			5 Autre
1	367	N	ZÉRO - ZONE SUPPLÉMENTAIRE

Taille Position Caractère

Variables et codes

DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES AU CHEF

Taille	Position	Caractère	Variables et codes
1	368	N	ÉTAT MATRIMONIAL 1 Célibataire (jamais marié(e)) 2 Marié (ou vivant en concubinage) 3 Autre
2	369-370	N	ÂGE 15-79 Âge réel 80 80 ans ou plus
1	371	N	SEXE 1 Masculin 2 Féminin
1	372	N	NIVEAU D'INSTRUCTION 1 Aucune scolarité ou études primaires 2 9-10 années d'études primaires et secondaires 3 11 années d'études primaires et secondaires 4 12 années d'études primaires et secondaires 5 13 années d'études primaires et secondaires 6 Études postsecondaires partielles 7 Certificat ou diplôme d'études postsecondaires 8 Diplôme universitaire
1	373	N	FRÉQUENTAIT L'ÉCOLE DURANT LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE 1 Oui - inscrit à temps plein 2 Oui - inscrit à temps partiel 3 N'a pas fréquenté l'école au cours de la semaine de référence

Taille Position Caractère

Variables et codes

DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES AU CHEF [Suite]

1	374	N	STATUT D'IMMIGRATION
			1 Canadien de naissance
			2 A immigré avant 1946
			3 A immigré entre 1946 et 1955
			4 A immigré entre 1956 et 1965
			5 A immigré entre 1966 et 1970
			6 A immigré entre 1971 et 1975
			7 A immigré entre 1976 et 1980
			8 A immigré entre 1981 et l'année de référence
1	375	N	LANGUE MATERNELLE
			0 Unité familiale spéciale
			1 Anglais
			2 Français
			3 Autre
1	376	N	SITUATION VIS-À-VIS DE L'ACTIVITÉ
			1 Occupé
			2 Chômeur
			3 Inactif
1	377	N	STATUT PROFESSIONNEL (EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI)
			1 Travailleur rémunéré
			2 Travailleur autonome
			3 Travailleur familial non rémunéré
			4 N'a jamais travaillé
			5 A travaillé pour la dernière fois il y a plus de cinq ans

Taille Position Caractère**Titre des variables et codes****DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES AU CHEF [Suite]**

2	378-379	N	CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980 [EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI] - 13-GROUPES
			01 Direction et administration
			02 Sciences naturelles, génie, mathématiques, sciences sociales, religion, médecine et santé, arts, littérature, activités récréatives et secteurs connexes
			03 Enseignement
			04 Travail administratif
			05 Commerce
			06 Services
			07 Agriculture, horticulture et élevage, pêche, piégeage et exploitation forestière
			08 Mines et carrières, traitement et usinage des matières premières
			09 Fabrication, montage et réparation de produits finis
			10 Construction
			11 Transports, manutention, conduite de machines et d'appareils divers
			12 N'a jamais travaillé
			13 A travaillé pour la dernière fois il y a plus de cinq ans

Taille	Position	Caractère	Titre des variables et codes
			DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES AU CHEF [Suite]
2	380-381	N	CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980 [EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI] - 49-GROUPES
			Direction, administration et professions connexes (grand groupe 11)
		01	Administrateurs et cadres supérieurs, gouvernement (111)
		02	Autres directeurs et administrateurs (113, 114)
		03	Professions reliées à la direction et à l'administration (117)
			Sciences naturelles, génie et mathématiques (grand groupe 21)
		04	Sciences physiques, sciences de la vie, mathématiques, statistique, analyse des systèmes et secteurs connexes (211, 213, 218)
		05	Architectes et ingénieurs (214, 215)
		06	Autres professions en architecture et génie (216)
		07	Sciences sociales et secteurs connexes, religion (grands groupes 23, 25)
			Médecine et santé (grand groupe 31)
		08	Diagnostic et traitement des maladies (311)
		09	Soins infirmiers, thérapeutiques et secteurs connexes (313)
		10	Autres professions dans le domaine de la médecine et de la santé (315)
		11	Arts, littérature, loisirs et secteurs connexes, (grand groupe 33)
			Enseignement et secteurs connexes (grand groupe 27)
		12	Enseignement universitaire et secteurs connexes (271)
		13	Enseignement primaire et secondaire et secteurs connexes (273)
		14	Autre genre d'enseignement et secteurs connexes (279)

Taille	Position	Caractère	Titre des variables et codes
DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES AU CHEF [Suite]			
2	380-381 (Suite)	N	CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980 [EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI] - 49-GROUPES (Suite)
			Travail administratif et secteurs connexes (grand groupe 41)
		15	Sténographie et dactylographie (411)
		16	Tenue de livres, travail de comptabilité et secteurs connexes (413)
		17	Conduite de machines de bureau et de machines de traitement électronique des données (414)
		18	Enregistrement, planification des mouvements et distribution du matériel (415)
		19	Réception, renseignements, et acheminement du courrier et des messages (417)
		20	Employés de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers, autres emplois administratifs et professions connexes (416, 419)
			Commerce (grand groupe 51)
		21	Vendeurs, marchandises (513, 514)
		22	Vendeurs, services et autres employés de commerce (517, 519)
			Services (grand groupe 61)
		23	Services de protection et de sécurité (611)
		24	Préparation des aliments et des boissons et services connexes, logements et secteurs connexes (612, 613)
		25	Services personnels, services d'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement (614, 616)
		26	Autres services (619)
			Agriculture, horticulture et élevage (grand groupe 71)
		27	Exploitants agricoles (711)
		28	Autres travailleurs en agriculture, en horticulture et en élevage (718, 719)
		29	Pêche, piégeage et activités connexes (grand groupe 73)
		30	Exploitation forestière (grand groupe 75)
		31	Mines, carrières, puits de pétrole et gaz (grand groupe 77)
			Traitements des matières premières (grand groupe 81, 82)
		32	Alimentation, boissons et secteurs connexes (821, 822)
		33	Autres secteurs du traitement des matières premières (811-817, 823-829)

Taille	Position	Caractère	Titre des variables et codes
DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES AU CHEF [Suite]			
2	380-381 (Fin)	N	CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980 [EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI] - 49-GROUPES (Fin)
			Usinage des matières premières et secteurs connexes (grand groupe 83)
		34	Secteurs de façonnage et de formage des métaux (833)
		35	Autres secteurs de l'usinage des matières premières (831, 835-839)
			Fabrication, montage et réparation de produits finis (grand groupe 85)
		36	Secteurs n.c.a. de la fabrication et du montage de produits métalliques (851, 852)
		37	Matériel électrique, électronique et matériel connexe (853)
		38	Articles en tissu, en fourrure et en cuir (855, 856)
		39	Produits en bois, en caoutchouc, en matières plastiques et autres produits finis (854, 857, 859)
		40	Entretien et réparation (excepté le matériel électrique) (858)
			Construction (Grand groupe 87)
		41	Excavation, nivellement, pavage et secteurs connexes (871)
		42	Montage, installation et réparation (matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil) (873)
		43	Autres secteurs de la construction (878, 879)
			Transports (grand groupe 91)
		44	Exploitation des transports routiers (917)
		45	Exploitation des autres moyens de transport (911-915, 919)
		46	Manutention et secteurs connexes, n.c.a. (grand groupe 93)
		47	Conduite de machines et d'appareils divers (grand groupe 95)
		48	N'a jamais travaillé
		49	A travaillé pour la dernière fois il y a plus de cinq ans
		99	Sans objet - Restreint à la classification de 13 codes seulement

NOTA: Cette classification détaillée des professions permet aux utilisateurs de regrouper plus aisément les professions selon leurs besoins analytiques. Les utilisateurs devraient noter que certaines de ces professions ne comptent que très peu de cas et que toute estimation fondée sur ces professions ne serait pas fiable.

Taille Position Caractère

Variables et codes

DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES AU CHEF [Suite]

2	382-383	N	SEMAINES TRAVAILLÉES DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 00 Aucune 01-52 Nombre réel de semaines
1	384	N	A TRAVAILLÉ SURTOUT À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 1 Temps plein 2 Temps partiel 3 N'a pas travaillé l'année de référence
1	385	N	TRAVAIL DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 1 Travailleur à temps plein toute l'année 2 Autre travailleur 3 N'a pas travaillé l'année de référence
2	386-387	N	SEMAINES EN CHÔMAGE DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 00 Aucune 01-52 Nombre réel de semaines
1	388	N	NOMBRE DE PÉRIODES DE CHÔMAGE DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 1 Une période 2 Deux périodes 3 Trois périodes ou plus 4 Sans objet

NOTA: S'il n'y a pas d'épouse dans la famille, tous les items pour les données personnelles relatives à l'épouse seront zéro.

Taille Position Caractère

Variables et codes

DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES AU CHEF [Fin]

1	389	N	PRINCIPALE RAISON DE L'INACTIVITÉ DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE
			1 En permanence incapable de travailler
			2 Tenait maison
			3 Allait à l'école
			4 À la retraite ou volontairement inactif
			5 Autre
			6 Sans objet

DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES À L'ÉPOUSE

2	390-391	N	ÂGE
			15-79 Âge réel
			80 80 ans ou plus
1	392	N	NIVEAU D'INSTRUCTION
			1 Aucune scolarité ou études primaires
			2 9-10 années d'études primaires et secondaires
			3 11 années d'études primaires et secondaires
			4 12 années d'études primaires et secondaires
			5 13 années d'études primaires et secondaires
			6 Études postsecondaires partielles
			7 Certificat ou diplôme d'études postsecondaires
			8 Diplôme universitaire

NOTA: S'il n'y a pas d'épouse dans la famille, tous les items pour les données personnelles relatives à l'épouse seront zéro.

Taille Position Caractère

Variables et codes

DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES À L'ÉPOUSE [Suite]

1	393	N	FRÉQUENTAIT L'ÉCOLE DURANT LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE
			1 Oui - inscrit à temps plein
			2 Oui - inscrit à temps partiel
			3 N'a pas fréquenté l'école au cours de la semaine de référence
1	394	N	LANGUE MATERNELLE
			0 Unité familiale spéciale
			1 Anglais
			2 Français
			3 Autre
1	395	N	SITUATION VIS-À-VIS DE L'ACTIVITÉ (SEMAINE DE RÉFÉRENCE)
			1 Occupée
			2 Chômeuse
			3 Inactive
1	396	N	STATUT PROFESSIONNEL (EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI)
			1 Travailleuse rémunérée
			2 Travailleuse autonome
			3 Travailleuse familiale non rémunérée
			4 N'a jamais travaillé
			5 A travaillé pour la dernière fois il y a plus de cinq ans

Taille Position Caractère

Variables et codes

DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES À L'ÉPOUSE [Suite]

2	397-398	N	CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980 [EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI] - 13-GROUPES Tel que pour le chef (voir positions 378-379)
2	399-400	N	CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980 [EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI] - 49-GROUPES Tel que pour le chef (voir positions 380-381)
2	401-402	N	SEMAINES TRAVAILLÉES DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 00 Aucune 01-52 Nombre réel de semaines
1	403	N	A TRAVAILLÉ SURTOUT À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 1 Temps plein 2 Temps partiel 3 N'a pas travaillé l'année de référence
1	404	N	TRAVAIL DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 1 Travailleuse à temps plein toute l'année 2 Autre travailleuse 3 N'a pas travaillé l'année de référence
2	405-406	N	SEMAINES EN CHÔMAGE DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 00 Aucune 01-52 Nombre réel de semaines

Taille Position Caractère**Variables et codes****DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES À L'ÉPOUSE [Fin]**

1	407	N	NOMBRE DE PERIODES DE CHÔMAGE DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE
			1 Une période
			2 Deux périodes
			3 Trois périodes ou plus
			4 Sans objet
1	408	N	PRINCIPALE RAISON DE L'INACTIVITÉ DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE
			1 En permanence incapable de travailler
			2 Tenait maison
			3 Allait à l'école
			4 À la retraite ou volontairement inactive
			5 Autre
			6 Sans objet

Description des VariablesTable des Matières

<u>Variable</u>	<u>Page</u>
Numéro de séquence	1
Code géographique type	2
Région de résidence	3
Indicateur de publication	5
Pondération universelle finale	6
Salaires et traitements	7
Solde et indemnités militaires	8
Revenu net d'un emploi autonome non agricole	9
Revenu net d'un emploi autonome agricole	10
Revenu net provenant de chambreurs et de pensionnaires	11
Revenu net total d'un emploi autonome	12
Gains totaux	13
Revenu total de placements	14
Allocations familiales et allocations aux jeunes	15
Crédit d'impôt pour enfants	16
Sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation au conjoint	17
Prestations du Régime de pensions du Canada/du Régime de rentes du Québec	18
Prestations d'assurance-chômage	19
Assistance sociale et suppléments de revenu provinciaux	20
Autres revenus provenant du gouvernement	21
Total des transferts gouvernementaux	22
Transferts gouvernementaux imposables	23
Transferts gouvernementaux non imposables	24
Pensions de retraite et rentes	25
Autre revenu monétaire	26
Revenu total	27
Total de l'impôt sur le revenu	28
Revenu après impôt	29
Code de revenu agricole/non-agricole	30
Principale source de revenu	31
Nombre de personnes gagnant un revenu	32
Nombre de personnes touchant un revenu	32
Nombre de bénéficiaires de l'assurance-chômage	32

<u>Variable</u>	<u>Page</u>
Code de faible revenu des unités économiques (Base de 1978)	33
Code de faible revenu des unités économiques (Base de 1986)	34
Caractéristiques du ménage: Nombre de personnes	35
Nombre de familles économiques au sein du ménage	35
Nombre de personnes dans cette famille économique	36
Caractéristiques de la famille: Nombre de personnes	37
Nombre d'adultes	37
Nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus	37
Nombre d'enfants	38
Nombre de chômeurs durant la semaine de référence	40
Nombre de chômeurs durant l'année de référence	40
Total des semaines-personnes travaillées durant l'année de référence	41
Total des semaines-personnes de chômage durant l'année de référence	42
Caractéristiques	43
Cycle de vie	44
Mode d'occupation	45
Chef de la famille de recensement	46
Caractéristiques du chef ou de l'épouse:	
État matrimonial	48
Âge	48
Sexe	48
Niveau d'instruction	49
Fréquentait l'école durant la semaine de référence	50
Statut d'immigration	51
Langue maternelle	52
Activité (semaine de référence)	53
Statut professionnel [emploi actuel ou dernier emploi]	55
Classification des professions de 1980 [emploi actuel ou dernier emploi] - 13-Groupes	57
Classification des professions de 1980 [emploi actuel ou dernier emploi] - 49-Groupes	57
Semaines travaillées durant l'année de référence	58
A travaillé surtout à temps plein ou à temps partiel durant l'année de référence	59
Travaillé durant l'année de référence	60
Semaines en chômage durant l'année de référence	61
Nombre de périodes de chômage durant l'année de référence	62
Principale raison de l'inactivité durant l'année de référence	63

NUMÉRO DE SÉQUENCE

Description

Cette variable consiste en un numéro de cinq chiffres qui désigne exclusivement chaque famille au fichier. Les numéros commencent à 00001 et augmentent de un pour chaque nouvelle famille de l'échantillon jusqu'à un maximum de 45926. Les unités familiales spéciales ont été numérotées de 99001 à 99116.

CODE GÉOGRAPHIQUE TYPE

Description

Ce code à deux chiffres désigne la province et la région où se trouve l'unité enquêtée. Le premier chiffre du code donne la région économique et le second, la province. Prière de noter le code "00" pour les unités familiales spéciales.

Code	Classification
00	Unité familiale spéciale
10	Terre-Neuve
11	Île-du-Prince-Édouard
12	Nouvelle-Écosse
13	Nouveau-Brunswick
24	Québec
35	Ontario
46	Manitoba
47	Saskatchewan
48	Alberta
59	Colombie-Britannique

RÉGION DE RÉSIDENCE

Description

Cette variable indique la taille de la population du secteur où se trouve l'unité enquêtée. Les chiffres de population utilisés pour la classification de cette variable proviennent du recensement de 1986 et suivent les limites géographiques du recensement de 1981 afin de respecter le plan de l'échantillon de l'enquête sur la population active.

Dans les 5 cas où les centres urbains sont uniques dans une région donnée dans leur province, on les a placés dans la catégorie suivante. Un centre, Halifax, a été placé dans la catégorie suivante plus basse. Saint-Jean (T.-N.) également unique dans la catégorie suivante a été placé plus bas de deux catégories. Victoria et Fredericton ont été placés dans la catégorie suivante plus élevée. Brandon est passé dans la catégorie 500,000 habitants et plus.

Code	Classification
1	Grands centres urbains de 500,000 habitants et plus
2	Grands centres urbains de 100,000 - 499,999 habitants
3	Petits centres urbains de 30,000- 99,999 habitants
4	Autres centres urbains de moins de 30,000 habitants
5	Régions rurales

NOTA: La page qui suit présente les villes incluses sous les codes 1, 2 et 3.

RÉGION DE RÉSIDENCE (FIN)

Code 1 - Population de 500,000 et plus

Québec-Lévis	Ottawa	Hamilton-Burlington	Calgary	Vancouver
Montréal	Toronto	Winnipeg-Brandon ¹	Edmonton	Victoria ²

Code 2 - Population de 100,000 à 499,999 habitants

Moncton	Hull	Kitchener-Waterloo
Saint John	St. Catharines-Niagara	Sudbury
Fredericton ¹	London	Thunder Bay
Chicoutimi-Jonquière	Kingston	Regina
Trois-Rivières	Oshawa	Saskatoon
Sherbrooke	Windsor	

Code 3 - Population de 30,000 à 99,999 habitants

Halifax ²	St-Jean	Chatham	Prince Albert
Sydney-Glace Bay	St-Hyacinthe	Halton Hills	Medicine Hat
Sydney Mines	Sorel	Newcastle	Lethbridge
Rimouski	Baie Comeau	St. Thomas	Red Deer
Shawinigan	Sept-Îles	Woodstock	Fort McMurray
Victoriaville	Cornwall	Guelph	Chilliwack
St-Jérôme	Peterborough	Barrie	Kelowna
Drummondville	Belleville-Trenton	Sault Ste-Marie	Kamloops
Granby	North Bay	Timmins	Namaimo
Joliette	Brantford	Matsqui-Mission City	Prince George
Saleberry de Valleyfield	Sarnia	Moose Jaw	

¹ Les populations de Brandon et de Fredericton se situent en réalité dans la catégorie de 30,000 à 99,999 habitants.

² Les populations de Victoria et Halifax se situent en réalité dans la catégorie de 100,000 à 499,999 habitants.

INDICATEUR DE PUBLICATION

Description

Ce poste indique si le dossier de l'enquêté était inclus ou non au fichier qui a servi aux totalisations des publications.

Code	Classification
------	----------------

0	Non inclus
---	------------

1	Inclus
---	--------

PONDÉRATION UNIVERSELLE FINALE

Description

Il s'agit d'une variable à cinq chiffres que l'on calcule pour obtenir les poids destinés à gonfler l'échantillon à la taille de populations prédéterminées. Ce poids doit être utilisé pour produire des statistiques valides à partir de cette bande.

Toutefois, toutes les estimations tirées de cette enquête, qu'il s'agisse de nombres ou d'agrégats, doivent être considérées comme approximatives. Voir, à titre d'exemple, la rubrique intitulée "Comparaison des estimations de l'EFC aux estimations ajustées des comptes nationaux" de la présente documentation. La fiabilité des estimations de l'enquête dépend en partie de la précision des estimations démographiques indépendantes dont nous servons pour déterminer les poids. Les erreurs d'échantillonnage sont un autre facteur qui influe sur la qualité des données. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, voir "Plan de sondage et implications" du présent document et la publication n° 13-207 au catalogue.

Pour obtenir des renseignements sur le principe qui sous-tend la pondération et la méthode de calcul de ces poids, voir "Sources, méthodes et procédures d'estimation" au catalogue n° 13-207.

Pour obtenir des détails sur le plan de sondage, voir l'article du mois présenté dans **La population active, janvier 1985**, n° 71-001 au catalogue.

Pour connaître les implications des poids et du plan de sondage à l'égard de l'utilisation des données, voir "Plan de sondage et implications" de la présente documentation.

FICHER DE MICRODONNÉES REVENU DE 1987

FAMILLES DE RECENSEMENT

Description

PONDÉRATION RÉVISÉE (RECENSEMENT DE 1991)

Ce fichier de microdonnées renferme une estimation révisée ("Pondération révisée (recensement de 1991)") aux positions 10-14. La révision reproduit le changement en fonction de la base du recensement de 1991, de l'ajustement des estimations de la population pour le sous-dénombrement net du recensement, et de l'introduction des résidents non permanents. Cette estimation tient lieu de celle originalement publiée, laquelle était basée en fonction des projections du recensement de la population de 1986.

"Les comptes de la pondération et de l'échantillon pour les variables de revenu" aux pages 69 à 89 ont originellement été insérées dans cette documentation pour une vérification des résultats produits à partir de ce fichier. Les valeurs de la "taille de l'échantillon" n'ont pas été touchés par la révision. Le "chiffre pondéré"/"agrégat pondéré" proviennent des estimations originales que l'on pouvait trouvé à la position 10-14 donc on ne peut les comparer aux valeurs pondérées obtenue du fichier. Pour vérifier les valeurs pondérées révisées, un ensemble d'estimations choisis fondées sur l'estimation révisée ont été insérées à la page 90.

SALAIRES ET TRAITEMENTS

Description Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille au titre des salaires et traitements provenant de tous genres d'emploi civil.

Sont compris les salaires et traitements bruts reçus durant l'année de référence de tous les emplois, avant déduction des cotisations à des régimes de pensions, des primes d'assurance-hospitalisation, des impôts sur le revenu, des versements pour l'achat d'obligations d'épargne du Canada, etc. Les pourboires de personnes telles que les garçons de table et les porteurs, les gains des ouvriers agricoles, des femmes de ménage, des camelots et des gardiennes d'enfants ainsi que les commissions nettes (commissions brutes moins dépenses) de vendeurs qui n'ont travaillé que pour une seule entreprise à la fois sans payer leur propre bureau et leur propre personnel figurent ici.

Ne comptez pas les allocations et les prestations imposables accordées par l'employeur telles que le logement gratuit, les bourses, les frais de déplacement payés pour le conjoint.

Le montant des salaires et traitements déclaré doit correspondre au "total des gains avant déductions" figurant à la case C des feuillets T4, moins la valeur des "allocations et prestations imposables" indiquée aux cases K à Q. Il faut ajouter à cette somme les pourboires et gratifications ainsi que les gains occasionnels qui n'ont pas fait l'objet d'un feuillet T4. Cette variable est toujours positive.

Source Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

SOLDE ET INDEMNITÉS MILITAIRES

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres d'une famille au titre de leur service comme membres réguliers des Forces armées du Canada ou comme membres d'une unité de réserve ainsi que les versements aux personnes à charge de ces militaires. Les prestations spéciales versées lors de la démobilisation sont également comprises.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

REVENU NET D'UN EMPLOI AUTONOME NON AGRICOLE

<u>Description</u>	<p>Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille au titre de divers genres d'activités autonomes non agricoles.</p> <p>Le revenu d'un emploi autonome est défini comme le revenu découlant de l'exploitation d'une entreprise individuelle ou de l'exercice d'une profession pour compte propre, soit à titre individuel, soit en société en nom collectif. Dans le cas d'une société en nom collectif, seule la part du revenu net de l'enquête est comprise. Un vendeur qui a son propre bureau ou son personnel, ou qui travaille pour plus d'une entreprise à la fois, déclare son revenu comme revenu d'un emploi autonome. On calcule le revenu net en déduisant des recettes brutes de l'entreprise, les frais d'exploitation (salaires, loyer, intérêts, etc.) et d'amortissement. Les dépenses d'investissement (en construction d'immeubles par exemple) sont exclues des dépenses.</p> <p>Le revenu provenant d'entreprises constituées en corporation est déclaré dans les salaires et traitements ou comme dividendes (à titre de revenu de placements).</p> <p>Cette variable peut être positive, dans le cas d'un bénéfice, ou négative, dans le cas d'une perte.</p>
<u>Source</u>	Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

REVENU NET D'UN EMPLOI AUTONOME AGRICOLE

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille sous forme de revenu net provenant d'un emploi agricole autonome.

On calcule le revenu agricole net en déduisant les dépenses d'exploitation (salaires, loyer, intérêts, etc.) et d'amortissement des recettes brutes de la ferme. Les dépenses de nature capitale (par ex., les investissements en constructions neuves) sont exclues des dépenses. Les recettes brutes comprennent les paiements supplémentaires reçues des administrations publiques. La valeur du revenu en nature n'est pas comprise. Dans le cas d'une société en nom collectif, seule la part du revenu net de l'enquête est comptée.

Le revenu tiré d'une exploitation agricole constituée en société est inscrit comme salaire et traitement ou dividendes, mais pas comme revenu d'un emploi autonome.

Cette variable peut être positive, dans le cas d'un bénéfice, ou négative, dans le cas d'une perte.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

REVENU NET PROVENANT DE CHAMBREURS ET DE PENSIONNAIRES

<u>Description</u>	<p>Cette variable donne la somme du revenu net provenant de chambreurs et de pensionnaires, déclaré par tous les membres de la famille. Les paiements provenant de chambreurs et de pensionnaires apparentés sont exclus.</p> <p>Cette variable est toujours positive.</p>
<u>Source</u>	<p>Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.</p>

REVENU NET TOTAL D'UN EMPLOI AUTONOME

<u>Description</u>	<p>Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille au titre du revenu net d'un emploi autonome (agricole ou non agricole) et du revenu net provenant des chambreurs et des pensionnaires. Elle est égale à la somme des trois variables précédentes.</p> <p>Cette variable peut être positive ou négative.</p>
<u>Source</u>	<p>Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.</p>

GAINS TOTAUX

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille au titre des salaires et traitements, de la solde et des indemnités militaires, du revenu net d'un emploi autonome agricole au non agricole et du revenu provenant de chambreurs et de pensionnaires.

Cette variable est donnée séparément sur cette bande pour l'ensemble de la famille, le chef et son conjoint.

Cette variable peut être positive ou négative.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

REVENU TOTAL DE PLACEMENTS

Description Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille au titre de revenu de placements.

Cette variable peut être positive ou négative.

Cette source de revenu comprend les intérêts d'obligations, de dépôts et de certificats d'épargne de sources canadiennes ou étrangères, les dividendes relatifs à des actions dans des corporations canadiennes ou étrangères, les participations sur des polices-d'assurance, le revenu locatif net provenant de biens immobiliers et de fermes, les intérêts de prêts et d'hypothèques, le revenu régulier provenant d'une succession ou d'un fonds de fiducie et les autres revenus de placements.

Source Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

Remarque aux fins du fichier de données de 1987:

Pour la série S35 des obligations d'épargne du Canada, le montant total d'intérêt qui a été reçu durant l'année de référence est inclus dans cette variable, tel qu'il figure sur le certificat de propriété (T600), dans la case 5. Le principal n'est pas compté.

ALLOCATIONS FAMILIALES ET ALLOCATIONS AUX JEUNES

Description

Cette variable donne la somme des montants reçus par la famille au titre des allocations familiales et allocations aux jeunes versées par les administrations fédérale et provinciales. Les programmes provinciaux compris sont ceux du Québec.

La somme touchée au titre des allocations familiales et des allocations aux jeunes doit être déclarée par la personne qui a demandé une exemption personnel d'impôt pour l'enfant ou les enfants qui sont les bénéficiaires de ces allocations. Si ni le père ni la mère (ou le tuteur) n'ont demandé d'exemption pour l'enfant ou les enfants, la personne à l'ordre de qui les chèques ont été établis devait déclarer les sommes. Cette procédure de déclaration est en vigueur depuis l'enquête sur les revenus de 1975. Auparavant, c'était le père ou le tuteur qui déclarait les allocations familiales touchées.

On a attribué un montant au titre des allocations familiales à quelques familles de l'échantillon parce que les montants déclarés ne se situaient pas dans les limites déterminées selon le nombre et l'âge des enfants faisant partie de la famille au moment de l'enquête et selon la province de résidence.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

CRÉDIT D'IMPÔT POUR ENFANTS

Description

Cette variable donne le montant du crédit d'impôt pour enfants réclamé sur la formule T1, annexe 10 (si un paiement anticipé a été reçu) ou sur la T1 générale ou la T1 spéciale de la Déclaration d'impôt sur le revenu des particuliers (si aucun paiement anticipé n'a été reçu). Cette somme devait être déclarée sur le questionnaire d'enquête par la personne qui recevait les allocations familiales en décembre de l'année de référence (habituellement la mère). Si les crédits d'impôt étaient la seule source de revenu de cette personne, la somme était transférée au conjoint. (Les allocations familiales doivent cependant être déclarées par les personnes qui réclament une déduction d'impôt au titre des enfants à charge).

À noter que le montant du crédit d'impôt déclaré vise l'année de référence. Ce montant peut avoir été versé en espèces (durant l'année d'enquête ainsi que durant l'année de référence pour tout paiement anticipé) ou prendre simplement la forme d'une réduction de l'impôt total à verser.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE, SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI ET ALLOCATION AU CONJOINT

Description

Cette variable donne la somme des montants reçus par tous les membres de la famille âgés de 65 ans et plus au titre des pensions de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti, ainsi que les allocations de conjoint versées aux conjoints admissibles âgés de 60 à 65 ans. Les suppléments versés par les provinces figurent sous la rubrique "assistance sociale et suppléments de revenu provinciaux".

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA OU DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille au titre des prestations reçues en vertu du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec.

Cela comprend les pensions de retraite, les prestations de survivants comme les pensions de veuves, les pensions de veufs invalides et les prestations d'orphelins, et les pensions d'invalidité avec prestations pour enfants à charge des prestataires de pensions d'invalidité. Les indemnités globales de décès reçues au titre de ces régimes ne sont pas comprises.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille au titre du régime d'assurance-chômage. Elle comprend les prestations versées lors d'une maladie, d'une grossesse, comme participant au programme "travail partagé" ou à l'occasion d'un cours de recyclage ou de la retraite, et elle doit correspondre au montant inscrit à la case intitulée "prestations totales", du feuillet T-4U. Les prestations versées aux pêcheurs autonomes sont également incluses.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

ASSISTANCE SOCIALE ET SUPPLÉMENTS DE REVENU PROVINCIAUX

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille à titre d'aide sociale de la province ou de la municipalité ainsi que les sommes reçues en vertu des programmes provinciaux de supplément de revenu.

Les prestations comprennent l'aide aux mères nécessiteuses ayant des enfants à charge, aux aveugles et aux invalides ainsi que les autres paiements en espèces aux nécessiteux.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

AUTRES REVENUS PROVENANT DU GOUVERNEMENT

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille au titre de tous les autres versements en provenance des administrations fédérale, provinciales ou municipales et non pris en compte dans les postes précédents. Elle inclut également les crédits d'impôt provincial et le crédit pour taxe fédérale sur les ventes réclamés dans les déclarations d'impôt sur le revenu des particuliers.

Mentionnons, comme exemples de versements reçus, les pensions d'anciens combattants, les pensions aux veuves et personnes à charge d'anciens combattants, les allocations de guerre aux civils, les indemnités d'accidents du travail, les allocations reçues en vertu des programmes de formation, subventionnés par les gouvernements fédéral et provincial, les programmes d'aide à l'emploi du Québec, l'allocation de maternité du Québec, les subventions provinciales d'aide à l'accession à la propriété, les subventions provinciales de réduction des intérêts hypothécaires, les subventions provinciales pour l'amélioration de la propriété, les paiements réguliers reçus de plans provinciaux d'assurance-automobile.

Les crédits d'impôt provincial inclus sont les montants réclamés dans les déclarations d'impôt sur le revenu des particuliers à la rubrique "Sommaire de l'impôt et des crédits" pour l'Ontario et le Manitoba. Les sommes réclamées au chapitre du remboursement des impôts fonciers du Québec sur l'annexe B et les allocations pour enfants de moins de 6 ans du Québec sont incluses. Ces sommes peuvent avoir été reçues en espèces (probablement durant l'année de l'enquête) ou sous forme de réduction de l'impôt total exigible.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

NOTA:

À partir de 1987, le crédit pour taxe fédérale sur les ventes a été inclus dans les autres revenus provenant du gouvernement.

TOTAL DES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX

<u>Description</u>	<p>Cette variable donne la somme des montants reçus par tous les membres de la famille au titre des allocations familiales et des allocations aux jeunes, des pensions de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti, des prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, des prestations d'assurance-chômage, du crédit d'impôt pour enfants, des crédits d'impôt provincial et du crédit pour taxe fédérale sur les ventes, de l'assistance sociale et des autres paiements de transfert gouvernementaux. Le total des crédits pour taxe fédérale sur les ventes, des transferts gouvernementaux reçus par la famille est égal à la somme des sept variables qui le précèdent sur le schéma d'enregistrement.</p> <p>Cette variable est donnée séparément sur cette bande pour l'ensemble de la famille, le chef et son conjoint.</p> <p>Cette variable est toujours positive.</p>
<u>Source</u>	Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.
NOTA:	À partir de 1987, le crédit pour taxe fédérale sur les ventes a été inclus dans le total des transferts gouvernementaux.

TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX IMPOSABLES

Description

Cette variable indique la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille aux titres des sommes imposables reçues en vertu des programmes de transferts gouvernementaux. Ces sommes sont calculées lors du traitement des données de l'enquête et non déclarées par les membres de la famille comme les montants figurant sur leur déclaration d'impôt sur le revenu. On devra garder cela à l'esprit en se servant de cette variable, et toutes les publications tirées de cette bande et fondées sur cette variable devront mettre les utilisateurs en garde à ce sujet.

Les transferts suivants ont été pris en compte:

1. Allocations familiales et allocations aux jeunes - montant total.
2. Sécurité de la vieillesse - il n'a pas été possible de déterminer, d'une part le montant de pensions de sécurité de la vieillesse et, d'autre part, le montant du supplément de revenu garanti autrement qu'en présumant que toutes les sommes inférieures ou égales au montant des prestations de sécurité de la vieillesse pour l'année de référence étaient, pour chaque bénéficiaire, des prestations de sécurité de la vieillesse.
3. Prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec - montant total.
4. Prestations d'assurance-chômage - montant total.
5. Tous les autres revenus provenant du gouvernement - on a demandé aux enquêtés de préciser la source de ces revenus.

Cette variable est donnée séparément sur cette bande pour l'ensemble de la famille, le chef et son conjoint.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX NON IMPOSABLES

Description

Les transferts non imposables sont également calculés lors du traitement des données de l'enquête et ils sont exposés au même genre d'erreurs que les transferts imposables. Les montants suivants sont pris en compte:

1. Supplément de revenu garanti - On présume que le montant excédant le maximum de base qu'une personne déclare au titre des pensions de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti constitue un supplément de revenu garanti et qu'il est par conséquent non imposable. Cette méthode n'est pas forcément précise, car dans les cas où les prestations sont versées pour une partie de l'année seulement, elles peuvent se chiffrer au-dessous du maximum mais comprendre aussi des sommes de supplément de revenu garanti.
2. Assistance sociale et suppléments de revenu provinciaux - montant total.
3. Autres revenus provenant du gouvernement - On a demandé aux enquêtés de préciser la source de ces versements. Les revenus provenant des sources suivantes étaient non imposables:
 - (a) pensions d'anciens combattants,
 - (b) pensions aux veuves et aux personnes à charge des anciens combattants,
 - (c) indemnités d'accidents du travail,
 - (d) pensions de la Marine royale canadienne,
 - (e) régie d'assurance auto du Québec.
4. Crédit d'impôt pour enfants.
5. Crédits d'impôt provinciaux.
6. Crédit pour taxe fédérale sur les ventes.

Cette variable est donnée séparément sur cette bande pour l'ensemble de la famille, le chef et son conjoint.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

NOTA:

À partir de 1987, le crédit pour taxe fédérale sur les ventes a été inclus dans les transferts gouvernementaux non imposables.

PENSIONS DE RETRAITE ET RENTES

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille au titre de leur participation à un régime de pensions d'un ou de plusieurs employeurs, sauf pour les pensions reçues de l'étranger qui doivent figurer à "autre revenu monétaire" (voir la page suivante).

Les veuves ou les autres parents d'un pensionné décédé qui ont droit à une pension en vertu d'un régime de pensions ou qui deviennent bénéficiaires pour une période minimum garantie, même si le pensionné meurt, font figurer ici cette pension (sauf s'il s'agit de prestations en vertu du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec). Sont également comprises les pensions des membres de la G.R.C., des militaires et des fonctionnaires à la retraite, les rentes reçues du Compte des rentes sur l'État, d'une société d'assurance, et d'autres sources, quel qu'en ait été l'acheteur à l'origine. Les pensions reçues au titre des régimes enregistrés d'épargne-retraite, reçues sous forme de rente viagère, de rente à échéance fixe, de fonds enregistré de revenu de retraite ou de contrat de rente à versements invariables sont incluses.

Les remboursements de cotisations à un régime de pensions lorsque l'employé démissionne ne sont pas considérés comme un revenu et ont donc été exclus. Les retraits d'un régime de retraite ou d'un régime enregistré d'épargne-retraite, les remboursements de cotisations versées en trop de même que toutes les prestations forfaitaires sont exclus. Les indemnités de cessation d'emploi doivent figurer dans "autre revenu monétaire".

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

AUTRE REVENU MONÉTAIRE

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille au titre de tout autre revenu monétaire non compris dans les variables précédentes.

Ce montant comprend :

- (a) L'argent reçu pour la garde d'enfants pour le compte de la Société de l'aide à l'enfance.
- (b) Le revenu reçu de l'étranger en équivalent de dollars canadiens, y compris les pensions, les indemnités de cessation d'emploi et les allocations de retraite, mais sans les intérêts et les dividendes.
- (c) Les bourses d'études et d'entretien non remboursables.
- (d) Les pensions alimentaires.
- (e) Les droits d'auteur, les redevances sur gisements pétrolifères, etc.
- (f) Les indemnités de grève et de maladie reçues de syndicats.
- (g) Les versements provenant d'un régime d'assurance-salaire ou d'un régime de salaire annuel garanti.

Ne comprend pas :

- (a) Les gains et les pertes de jeu.
- (b) Les sommes forfaitaires reçues en héritage pendant l'année.
- (c) Les gains et pertes en capital.
- (d) Les produits de la vente de propriétés ou d'autres biens personnels.
- (e) Les remboursements d'impôt sur le revenu.
- (f) Les prêts remboursés au répondant en tant que prêteur.
- (g) Les prêts reçus.
- (h) Les règlements forfaitaires d'assurance.
- (i) Les ristournes sur impôts fonciers ou autres impôts.
- (j) Les remboursements de cotisations à un régime de pensions.
- (k) Les revenus en nature.
- (l) Les retraits forfaitaires d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER).

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

REVENU TOTAL

<u>Description</u>	<p>Cette variable est donnée séparément sur cette bande pour l'ensemble de la famille, le chef et son conjoint. Dans chaque cas, elle représente la somme des revenus provenant des sources décrites aux pages précédentes de la présente documentation. La variable du revenu total de la famille est égale à la somme de ces postes du revenu de la famille: gains totaux, revenu total de placements, total des transferts gouvernementaux, pensions de retraite et rentes, et autres revenus monétaires.</p> <p>Cette variable peut être positive, négative ou nulle.</p>
<u>Source</u>	Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.
NOTA:	À partir de 1987, le crédit pour taxe fédérale sur les ventes a été inclus dans le revenu total.

TOTAL DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

Description

Cette variable donne le montant de l'impôt sur le revenu fédéral et provincial à payer par tous les membres de la famille pour l'année civile ou l'année de référence. Il s'agit de la somme des montants indiqués sur chaque déclaration d'impôt sur le revenu des particuliers, c.-à-d. l'impôt sur le revenu effectivement payé moins le remboursement à recevoir, ou l'impôt payé plus le solde à payer.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

REVENU APRÈS IMPÔT

Description

Cette variable est la somme des montants calculés du revenu après impôt pour l'ensemble des membres de la famille. L'ordinateur calcule le revenu après impôt en soustrayant du revenu total l'impôt sur le revenu total pour chaque particulier.

Cette variable peut être positive ou négative.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

CODE DE REVENU AGRICOLE/NON AGRICOLE

Description

Le code de cette variable indique si un membre quelconque de la famille tirait 50% ou plus de son revenu d'un emploi autonome agricole. Si quelqu'un tirait 50% ou plus de son revenu d'un emploi autonome agricole, on a donné à la famille le code de revenu 2 (agricole). Si aucun membre de la famille n'entre dans cette catégorie, ou si la famille n'a aucun revenu, le code de revenu est 1. Cette variable permet de fournir une définition des familles non agricoles qui soit conforme à celle des enquêtes antérieures à 1966.

Code	Classification
1	Non agricole
2	Agricole

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

PRINCIPALE SOURCE DE REVENU

Description

Cette variable donne la principale source du revenu total de la famille.

On compare les valeurs absolues des huit catégories mentionnées ci-dessous pour définir laquelle est la plus importante. Si la valeur absolue la plus importante est commune à plus d'une variable, on choisit le code le plus bas.

Code	Classification
1	Aucun revenu
2	Salaires et traitements
3	Revenu total net d'un emploi autonome
4	Total des transferts gouvernementaux
5	Revenu total de placements
6	Pensions de retraite et rentes
7	Autre revenu monétaire
8	Solde et indemnités militaires

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

NOTA: À partir de 1987, le crédit pour taxe fédérale sur les ventes a été inclus dans les transferts gouvernementaux avant de déterminer les principales sources de revenu.

NOMBRE DE PERSONNES GAGNANT UN REVENU

Description Cette variable donne le nombre réel de membres de la famille qui ont touché un revenu provenant de salaires, de traitements, d'une solde et d'indemnités militaires, d'un emploi autonome ou de chambreurs et de pensionnaires.

Source Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

NOMBRE DE PERSONNES TOUCHANT UN REVENU

Description Cette variable donne le nombre réel de membres de la famille qui ont reçu un revenu provenant des sources prises en compte dans l'enquête et décrites aux pages précédentes de la présente documentation.

Source Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE

Description Cette variable donne le nombre réel de membres de la famille qui ont déclaré avoir touché des prestations d'assurance-chômage en vertu du programme fédéral.

Source Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

CODE DE FAIBLE REVENU DES UNITÉS ÉCONOMIQUES (BASE DE 1978)

Description

Cette variable décrit l'état du revenu de la famille économique dont fait partie cette unité de recensement. Pour appliquer correctement les "SEUILS DE FAIBLE REVENU" de Statistique Canada, il est essentiel d'utiliser le concept de la famille "économique". Dans environ 95% des cas sur ce fichier, les unités "économiques" et les unités de "recensement" sont identiques. (Par exemple, parents avec des enfants jamais mariés et sans autres personnes apparentées présentes, ou personnes vivant seules ou partageant un logement avec des personnes ou des familles non apparentées). Dans tous ces cas, la classification du faible revenu n'est pas touchée par un changement de la définition de la famille.

Dans les 5% des cas restants toutefois, le code attribué traduira le niveau du revenu total touché par l'ensemble des unités de recensement qui forment une famille économique. Dans ces cas, toutes les unités de recensement dans une famille entreront dans la même catégorie, même s'il y a des différences marquées entre leurs revenus.

Ces nouveaux codes de faible revenu ont été établis à partir de l'analyse des données de l'Enquête sur les dépenses des familles de 1978.

Voici les seuils révisés des revenus des familles économiques pour 1987:

Taille de la famille économique	Taille de la région de résidence				
	500,000 et plus	100,000-499,999	30,000-99,999	Urbaines moins de 30,000	Régions rurales
1	11,118	10,559	9,906	9,158	8,222
2	14,669	13,923	12,990	12,052	10,746
3	19,623	18,595	17,379	16,166	14,389
4	22,612	21,490	20,089	18,687	16,634
5	26,349	24,949	23,266	21,678	19,343
6	28,779	27,190	25,416	23,639	21,117
7 et plus	31,676	29,994	28,032	26,069	23,266

L'étude technique intitulée "Adoption de l'année 1978 comme nouvelle année de base pour les seuils de faibles revenus", traite en détail de l'analyse sous-jacente à ces nouveaux seuils. Pour un aperçu général des antécédents et de la signification des seuils de faible revenu se rapporter à l'annexe à l'édition 1980 de la publication n° 13-207 au catalogue.

Code	Classification
1	Inférieur au seuil de faible revenu
2	Égal ou supérieur au seuil de faible revenu.

CODE DE FAIBLE REVENU DES UNITÉS ÉCONOMIQUES (BASE DE 1986)

Description

Cette variable décrit l'état du revenu de la famille économique dont fait partie cette unité de recensement. Pour appliquer correctement les "SEUILS DE FAIBLE REVENU" de Statistique Canada, il est essentiel d'utiliser le concept de la famille "économique". Dans environ 95% des cas sur ce fichier, les unités "économiques" et les unités de "recensement" sont identiques. (Par exemple, parents avec des enfants jamais mariés et sans autres personnes apparentées présentes, ou personnes vivant seules ou partageant un logement avec des personnes ou des familles non apparentées). Dans tous ces cas, la classification du faible revenu n'est pas touchée par un changement de la définition de la famille.

Dans les 5% des cas restants toutefois, le code attribué traduira le niveau du revenu total touché par l'ensemble des unités de recensement qui forment une famille économique. Dans ces cas, toutes les unités de recensement dans une famille entrèrent dans la même catégorie, même s'il y a des différences marquées entre leurs revenus.

Ces nouveaux codes de faible revenu ont été établis à partir de l'analyse des données de l'Enquête sur les dépenses des familles de 1978.

Voici les seuils révisés des revenus des familles économiques pour 1987:

Taille de la famille économique	Taille de la région de résidence				
	500,000 et plus	100,000-499,999	30,000-99,999	Urbaines - moins de 30,000	Régions rurales
1	12,366	10,861	10,610	9,672	8,418
2	16,762	14,723	14,383	13,111	11,412
3	21,306	18,713	18,281	16,665	14,505
4	24,531	21,545	21,047	19,187	16,700
5	26,802	23,540	22,996	20,964	18,246
6	29,092	25,551	24,962	22,755	19,805
7 et plus	31,290	27,482	26,848	24,475	21,302

Pour un exposé plus détaillé de l'analyse qui a mené à ces seuils révisés, voir l'annexe, 1987, n° 13-207 au catalogue.

Code	Classification
1	Inférieur au seuil de faible revenu
2	Égal ou supérieur au seuil de faible revenu.

NOTA:

À partir de 1987, le code de faible revenu (Base de 1986) a été inclus dans la documentation sur le fichier de microdonnées.

CARACTÉRISTIQUES DU MÉNAGE

NOMBRE DE PERSONNES

Description Cette variable donne le nombre réel de personnes qui occupent le logement. Ça peut être plus que le nombre de personnes dans la famille de recensement.

Source Dossier du ménage, Formule 03.

NOMBRE DE FAMILLES ÉCONOMIQUES AU SEIN DU MÉNAGE

Description Cette variable permet d'indiquer si le logement est partagé avec des personnes non apparentées. Avec la variable "mode d'occupation", elle contribue à donner une image plus précise du mode d'occupation du logement de la famille. Cette variable indique le nombre réel de familles économiques.

Source Dossier du ménage, Formule 03.

NOMBRE DE PERSONNES DANS CETTE FAMILLE ÉCONOMIQUE

Description

Cette variable donne le nombre réel de personnes dans la famille économique dont cette famille de recensement fait partie. Si ce nombre est supérieur au nombre de personnes dans la famille de recensement, cette variable indique la présence d'autres personnes apparentées dans le ménage. Ces dernières pourraient être des parents (d'enfants mariés); des enfants mariés, séparés ou divorcés; des frères, des soeurs, etc.

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

CARACTÉRISTIQUES DE LA FAMILLE DE RECENSEMENT

NOMBRE DE PERSONNES

Description Cette variable donne le nombre réel de membres de la famille.

Source Dossier du ménage, Formule 03.

NOMBRE D'ADULTES

Description Cette variable donne le nombre réel d'adultes membres de la famille. Le chef de la famille est un adulte, ainsi que toute autre personne âgée de 16 ans et plus. Toute personne de moins de 16 ans qui est ou a été mariée est considérée comme étant adulte.

Source Dossier du ménage, Formule 03.

NOMBRE DE PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS OU PLUS

Description Cette variable donne le nombre réel total de membres de la famille âgés de 65 ans ou plus, y compris le chef et son conjoint.

Source Dossier du ménage, Formule 03.

NOMBRE D'ENFANTS

Description

Cette série de variables donne le nombre d'enfants membres de la famille, répartis suivant les catégories énumérées ci-dessous. En plus des enfants du chef de la famille, ce nombre comprend les petits-enfants, les frères, les soeurs, et les autres enfants en tutelle dans la famille. Les enfants de 16 ans ou plus sont classés selon qu'ils fréquentaient ou non l'école à titre d'étudiants à temps plein ou à temps partiel pendant la semaine de référence; la fréquentation scolaire est déterminée par la réponse aux questions de la Formule 05 de l'enquête sur la population active.

On considère qu'une personne fréquente une école, un collège ou une université si elle était aux études pendant la semaine de référence ou si elle exerçait d'autres activités scolaires comme de la recherche en vue de l'obtention d'un grade, d'un diplôme ou d'un certificat. Dans les cas suivants, on considère également que la personne fréquente l'école:

1. La personne aurait fréquenté l'école si elle n'avait pas été temporairement madade ou invalide.
2. La personne est inscrite à l'école, mais elle prend de courtes vacances ne dépassant pas 30 jours pendant l'année scolaire.
3. La personne aurait fréquenté l'école si elle n'en avait pas été empêchée par un conflit de travail, telle qu'une grève des enseignants.

La personne doit suivre un cours doté de crédits et menant à un grade, à un diplôme ou à un certificat. L'école doit être un établissement public ou privé, tel qu'une école secondaire, un collège communautaire, une école de secrétariat ou de formation professionnelle. On ne tient pas compte des cours suivis par intérêt personnel qui ne conduisent pas à un grade, à un diplôme ou à un certificat. Par contre, les cours par correspondance dispensés par une école et qui donnent droit à des crédits sont inclus dans la fréquentation scolaire. On considère que les élèves-infirmiers fréquentent une école même lorsqu'ils travaillent dans un hôpital, ce qui constitue l'aspect pratique de leur formation.

NOMBRE D'ENFANTS (FIN)

Description
(Fin)

Dans le cas des salariés qui suivent un cours de formation offert par leur employeur, on considère qu'ils fréquentent une école uniquement si le cours est donné dans un établissement d'enseignement public comme une université ou un collège communautaire. Le système de classement de l'établissement d'enseignement où la personne est inscrite détermine si l'on doit la classer comme étudiant à temps plein ou à temps partiel. Ce classement est habituellement fonction du nombre de cours auxquels la personne est inscrite.

Le chef de la famille et son conjoint (voir "Chef (épouse): Niveau d'instruction") ne sont pas compris dans ces chiffres. L'âge de chacun d'eux figure à leurs sections respectives qui indiquent également s'ils fréquentent l'école ou non.

Catégories

- (a) Moins de 7 ans
- (b) 7-11 ans
- (c) 12-15 ans
- (d) 16-17 ans
- (e) 18-21 ans
- (f) 22-24 ans
- (g) 16-17 ans fréquentant l'école à temps plein
- (h) 16-17 ans fréquentant l'école à temps partiel
- (i) 16-17 ans ne fréquentant pas l'école
- (j) 18-21 ans fréquentant l'école à temps plein
- (k) 18-21 ans fréquentant l'école à temps partiel
- (l) 18-21 ans ne fréquentant pas l'école
- (m) 22-24 ans fréquentant l'école à temps plein
- (n) 22-24 ans fréquentant l'école à temps partiel
- (o) 22-24 ans ne fréquentant pas l'école

Tous les enfants pris en compte ne doivent s'être jamais mariés.

Source

Dossier du ménage, Formule 03.
Formule 05 de l'enquête sur la population active.

NOMBRE DE CHÔMEURS DURANT LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE

Description

Cette variable donne le nombre réel de membres de la famille qui étaient classés comme chômeurs pendant la semaine d'enquête sur la population active. Pour obtenir la définition de "chômeurs", voir "Chef (épouse): activité (semaine de référence)".

Source

Questionnaire de l'enquête sur la population active, Formule 05.

NOMBRE DE CHÔMEURS DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Description

Cette variable donne le nombre réel de membres de la famille qui ont été sans travail et en ont cherché pendant une semaine ou plus durant l'année de référence". Voir la variable "Total des semaines-personnes de chômage l'année de référence" qui donne une définition des semaines de chômage.

Source

Questionnaire de l'enquête sur la population active, Formule 05.

TOTAL DES SEMAINES-PERSONNES TRAVAILLÉES DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Description

Cette variable donne le nombre total de semaines pendant lesquelles les membres de la famille ont fait un travail quelconque durant l'année de référence.

Sont comptées comme semaines travaillées:

- (a) Le nombre de semaines pendant lesquelles l'enquêté a fait un travail quelconque, soit à temps partiel, soit à temps plein;
- (b) le nombre de semaines pendant lesquelles l'enquêté avait un emploi, mais n'était pas au travail parce qu'il était en congé, malade, en congé de maternité, en grève ou en lock-out ou parce qu'il s'agissait de jours fériés;
- (c) le nombre de semaines pendant lesquelles l'enquêté était travailleur indépendant;
- (d) le nombre de semaines pendant lesquelles l'enquêté avait un emploi mais bénéficiait d'un congé payé (par ex. pour suivre un cours de formation).

Ce nombre ne représente pas nécessairement le nombre de semaines complètes pour lesquelles l'enquêté était rémunéré.

Dans le cas des enseignants dont le contrat porte sur l'année scolaire complète de l'année de référence, on inscrit 52 semaines même s'ils n'ont pas enseigné ou fait un autre travail pendant l'été. Les élèves-infirmières ne sont pas codées comme ayant travaillées mais plutôt comme "allant à l'école" parce qu'on considère qu'ils fréquentent une institution d'enseignement.

Code	Classification
000	Aucune semaine travaillée
000-999	Nombre total de semaines travaillées

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

TOTAL DES SEMAINES-PERSONNES DE CHÔMAGE DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Description

Cette variable donne le nombre total de semaines pendant lesquelles les membres de la famille étaient sans travail et en cherchaient activement durant l'année de référence. On ne prend en compte que les semaines pendant lesquelles les membres de la famille étaient sans travail, en cherchaient activement, et étaient prêts à travailler. Les semaines de mise à pied temporaire sont prises en compte. Les semaines pendant lesquelles la personne avait un emploi mais était absente du travail en raison d'un congé ou d'une maladie ne sont pas comptées. On ne prend pas en compte les semaines pendant lesquelles les étudiants à temps plein cherchaient du travail.

Code

Classification

000	Aucune semaine travaillée
001-999	Nombre total de semaines travaillées

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

CARACTÉRISTIQUES

Description

Cette variable donne la composition de la famille.

Toute famille formée d'une seule personne est appelée une "personne hors famille".

Code

Classification

01	Personne hors famille
02	Famille époux-épouse
03	Famille époux-épouse avec un ou des enfants célibataires
08	Père avec un ou plusieurs enfants célibataires de tout âge
09	Mère avec un ou plusieurs enfants célibataires de tout âge

Les enfants inclus dans les catégories correspondant aux codes 03-09 ne seront pas inclus dans le total d'enfants donné aux positions 323-352 s'ils sont âgés de plus de 24 ans. Par contre, ils seront inclus dans le nombre d'adultes (positions 319-320) s'ils sont âgés de 16 ans et plus.

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

CYCLE DE VIE

Description

Cette variable donne la composition de la famille selon l'âge du chef de la famille et des enfants.

Code

Classification

1	Personne hors famille, moins de 45 ans
2	Personne hors famille, 45 ans et plus
3	Famille époux-épouse, chef de moins de 45 ans, sans enfants de moins de 16 ans
4	Famille époux-épouse, chef de moins de 45 ans, avec enfants de moins de 16 ans
5	Famille époux-épouse, chef de 45 ans et plus, sans enfants de moins de 16 ans
6	Famille époux-épouse, chef de 45 ans et plus, avec enfants de moins de 16 ans
7	Familles monoparentales

Code 01 des caractéristiques = codes 1 et 2 du cycle de vie

Codes 08 et 09 des caractéristiques = code 7 du cycle de vie

Il n'est pas possible de rattacher le code 02 des caractéristiques à l'un ou l'autre des codes du cycle de vie; il en est de même pour le code 03 des caractéristiques.

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

MODE D'OCCUPATION

Description

Cette variable donne le mode d'occupation du logement de la famille de recensement au moment de l'enquête sur la population active d'avril de l'année d'enquête.

Code	Classification	
1	Propriétaire avec emprunt hypothécaire	Ces codes s'appliquent uniquement à la famille principale de recensement du ménage
2	Propriétaire sans emprunt hypothécaire	
3	Locataire	
4	Logement partagé avec d'autres membres de la même famille économique (par exemple, personnes apparentées)	
5	Autre (famille principale de recensement faisant partie d'une famille économique secondaire)	

Ce code est déterminé par la réponse à une question visant à savoir si le logement appartient à un membre du ménage. Si tel est le cas, on présume que le logement appartient à la famille économique principale inscrite sur le questionnaire et, par conséquent, à la famille principale de recensement au sein de cette famille économique. Si le logement n'appartient pas à un membre du ménage, la famille économique principale et sa famille principale de recensement sont codées comme locataires.

Le code 4 désigne les familles secondaires de recensement faisant partie d'une famille économique (par exemple, enfants mariés et personnes apparentées autres que les enfants jamais mariés).

Le code 5 est attribué à la famille principale de recensement faisant partie d'une famille économique secondaire et il peut s'appliquer aux personnes qui occupent leur logement gratuitement, aux chambreurs, aux pensionnaires, aux employés ou à tout autre mode d'occupation. Les logements possédés ou loués en association par deux familles économiques ou plus ne peuvent être identifiés comme tels.

Un logement est considéré comme "possédé", peu importe qu'il soit entièrement payé ou non. Les logements situés dans des immeubles à logements multiples (par exemple, immeubles d'appartements) et qui sont possédés en copropriété sont aussi codés "possédés". Les personnes vivant dans des condominiums qui ne sont pas encore enregistrés ne reçoivent pas le code de propriétaires.

Les familles qui partagent un logement avec des personnes non apparentées sont identifiées par la variable: "Nombre de familles économiques au sein du ménage".

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

CHEF DE LA FAMILLE DE RECENSEMENT

Description

Une famille de recensement comprend soit un époux et une épouse (avec ou sans enfants jamais mariés), soit l'un des parents avec un ou plusieurs enfants (jamais mariés), habitant ensemble dans le même logement. Dès qu'un fils ou une fille se marie, il (elle) n'est plus membre de la famille de recensement des parents même s'il (elle) demeure toujours sous le même toit. Un enfant confié à des personnes autres que ses propres parents est considéré comme un enfant en tutelle (par. ex. un enfant vivant avec ses grands-parents et non avec ses parents) et il est membre de leur famille de recensement. Les enfants adoptés et les pupilles de la Société de l'aide à l'enfance sont considérés comme des enfants en tutelle. Un enfant en tutelle doit avoir moins de 21 ans et ne s'être jamais marié.

Une personne seule vivant avec des personnes non apparentées (comme un chambreur, un employé ou un partenaire), ou une personne vivant avec des personnes apparentées, mais ne faisant pas partie d'une relation époux-épouse ou parent-enfant, est une personne hors famille. Si elle est apparentée au chef du ménage, elle peut être un veuf (ou une veuve), une soeur ou un frère, un oncle ou une tante, un enfant qui a été marié et vivant avec un parent ou des parents ou autre membre apparenté du chef du ménage.

Le chef de la famille de recensement est toujours l'époux ou l'un des parents. Le chef d'une famille de recensement monoparentale est la personne elle-même. Le chef doit toujours avoir 15 ans ou plus. Ainsi, dans de rares cas où une personne de moins de 15 ans vit avec des personnes non apparentées, on la considère comme un enfant en tutelle de leur famille de recensement.

Conformément aux méthodes de la nouvelle enquête sur la population active, les membres du ménage sont divisés en familles économiques au moment de l'interview. Le chef de chaque famille est déterminé par la personne interviewée, compte tenu des restrictions suivantes:

CHEF DE LA FAMILLE DE RECENSEMENT (SUITE)

Si ...

La famille se compose d'un des parents ou des deux et d'enfants célibataires ...

La famille se compose d'un des parents ou des deux et d'un fils (ou une fille) ou d'un gendre (ou une bru) mariés, veufs, divorcés ou séparés ...

La famille se compose de frères et (ou) de soeurs et (ou) d'un autre groupe de personnes apparentées ...

Lors du traitement des données, les familles de recensement sont tirées des familles économiques selon les liens de chacun avec le chef de chaque famille économique. Aux fins de l'enquête sur les finances des consommateurs, on intervertit les liens des personnes formant des couples mariés dont l'épouse est le chef et l'époux le conjoint afin que les époux soient toujours les chefs des couples pour assurer la comparabilité dans le temps. Dans les statistiques tirées de l'enquête sur la population active, on n'intervertit pas les liens de ces personnes.

Veillez prendre note que le chef de la famille n'est pas nécessairement la personne qui gagne le revenu le plus élevé. En fait, le chef peut ne pas avoir touché de revenu.

Alors ...

... l'enquête doit choisir l'un des parents comme chef de famille
(ou s'il en est incapable ou refuse de le faire):

... l'interviewer choisit l'un des parents; celui qui est le principal gagne-pain de la famille.

... l'enquête doit choisir l'un des parents ou le fils (la fille) ou le gendre (la bru) comme chef de famille
(ou s'il en est incapable ou refuse de le faire):

... l'interviewer choisit l'un des parents, le fils (la fille ou le gendre (la bru), selon celui qui est le principal gagne-pain de la famille.

... l'enquête doit choisir une personne comme chef de famille
(ou s'il en est incapable ou refuse de le faire):

... l'interviewer choisit comme chef de famille soit la personne la plus âgée, soit celle qui est le principal gagne-pain de la famille.

CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES DU CHEF ET DE SON ÉPOUSE

Definition

Les caractéristiques suivantes de l'enquêté sont établis au moment de son entrée dans l'enquête sur la population active. Elle couvre la période s'étendant de décembre de l'année de référence à mars de l'année d'enquête.

On prescrit aux interviewers de ne pas mettre à jour les données sur l'âge si la date de naissance du répondant tombe dans la période de six mois durant laquelle il fait l'objet de l'enquête sur la population active. L'interviewer peut mettre à jour d'autres caractéristiques s'il décèle un changement de situation.

CHEF: ÉTAT MATRIMONIAL

Code	Classification
1	Célibataire (jamais marié(e))
2	Marié(e) ou vivant en concubinage
3	Autre

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

CHEF (ÉPOUSE): ÂGE

Code	Classification
00	Absence d'épouse dans la famille
15-79	Âge réel
80	80 ans et plus

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

CHEF: SEXE

Code	Classification
1	Masculin
2	Féminin

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

CHEF (ÉPOUSE): NIVEAU D'INSTRUCTION

Description

Cette variable indique le plus haut niveau d'instruction atteint par l'enquêté au moment de son entrée dans l'enquête sur la population active (décembre de l'année de référence à mars de l'année d'enquête).

Le codage de cette variable n'est pas uniforme pour toutes les bandes produites. À partir de la bande de 1975, les codes ne font pas de distinction précise entre les études secondaires complètes et incomplètes ni entre les études universitaires partielles et les autres études postsecondaires.

Si le chef n'a pas d'épouse, le code est 0.

Code	Classification
1	Aucune scolarité ou études primaires
2	9 ou 10 ans d'études primaires et secondaires
3	11 années d'études primaires et secondaires
4	12 années d'études primaires et secondaires
5	13 années d'études primaires et secondaires
6	Études postsecondaires partielles
7	Certificat ou diplôme d'études postsecondaires
8	Diplôme universitaire

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

CHEF (ÉPOUSE): FRÉQUENTAIT L'ÉCOLE DURANT LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE

Description

Cette variable porte sur la fréquentation de tout genre d'établissement d'enseignement public ou privé pendant la semaine de référence. On ne prend en compte que les cours dotés de crédits qui mènent à l'obtention d'un grade, un diplôme, ou d'un certificat. On ne compte pas les cours du soir d'intérêt personnel.

On considère qu'une personne fréquente une école, un collège ou une université si elle était aux études pendant la semaine de référence ou si elle exerçait d'autres activités scolaires comme de la recherche en vue de l'obtention d'un grade, d'un diplôme ou d'un certificat. Dans le cas des salariés qui suivent un cours de formation offert par leur employeur, on considère qu'ils fréquentent une école uniquement si le cours est donné dans un établissement d'enseignement public comme une université ou un collège communautaire. On considère aussi qu'une personne fréquentait l'école si:

1. La personne aurait fréquenté l'école si elle n'avait pas été temporairement malade ou invalide.
2. La personne est inscrite à l'école, mais elle prend de courtes vacances ne dépassant pas 30 jours pendant l'année scolaire.
3. La personne aurait fréquenté l'école si elle n'en avait pas été empêchée par un conflit de travail, tel qu'une grève des professeurs.

L'inscription à temps plein ou à temps partiel est habituellement fonction du nombre de cours auxquels une personne est inscrite. Cette distinction diffère d'une école à l'autre.

Code	Classification
1	Oui - inscrite à temps plein
2	Oui - inscrite à temps partiel
3	Ne fréquentait pas l'école pendant la semaine de référence

Source

Questionnaire de l'enquête sur la population active, Formule 05.

CHEF (ÉPOUSE): STATUT D'IMMIGRATION

Description

Cette variable indique si la personne est née au Canada (ou née à l'extérieur du Canada de parent qui ont déclaré l'enfant Canadien à la naissance) et, si ce n'est pas le cas, depuis combien d'années il/elle réside au Canada. Les personnes qui sont nées à Terre-Neuve avant le 31 mars, 1949 sont codées comme Canadiens de naissance. Pour les personnes qui ont immigré au Canada plus d'une fois, l'année d'immigration la plus récente s'applique.

Parce que l'enquête ne recueille que des données sur le revenu touché au Canada, on ne peut dresser un tableau précis du revenu des personnes qui ont immigré durant l'année de référence et l'année de l'enquête. Dans le cas des premières, on recueille des données sur le revenu pour une partie de l'année; pour les dernières, il peut n'y avoir que de petits montants d'allocations familiales si les données ont été reportées d'un autre membre de la famille lors du traitement des données.

Code	Classification
1	Canadien de naissance
2	A immigré avant 1946
3	A immigré entre 1946 et 1955
4	A immigré entre 1956 et 1965
5	A immigré entre 1966 et 1970
6	A immigré entre 1971 et 1975
7	A immigré entre 1976 et 1980
8	A immigré entre 1981 et l'année de l'enquête

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

CHEF (ÉPOUSE): LANGUE MATERNELLE

Description Cette variable indique la première langue que la personne a apprise et qu'elle comprend encore. Si la personne ne comprend plus la première langue qu'elle a apprise, le code désigne la deuxième langue apprise et encore comprise.

Code	Classification
0	Unité familiale spéciale
1	Anglais
2	Français
3	Autre

Source Dossier du ménage, Formule 03.

CHEF (ÉPOUSE): ACTIVITÉ (SEMAINE DE RÉFÉRENCE)

Description

Cette variable indique l'activité de la personne au cours de la semaine de référence. Les définitions utilisées pour ces catégories sont les mêmes que dans l'enquête sur la population active et elles ont été modifiées par rapport aux années avant 1976. La population active comprend la partie de la population civile hors institutions âgée de 15 ans et plus qui avait un emploi ou était en chômage pendant la semaine de référence.

Les personnes occupées sont toutes les personnes qui, au cours de la semaine de référence:

- (a) ont travaillé contre rémunération ou en vue d'un bénéfice
- (b) ont fait du travail non rémunéré qui a contribué directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un bureau professionnel qui est possédé ou exploité par un membre apparenté du ménage.
- (c) avaient un emploi mais n'étaient pas au travail pour l'une des raisons suivantes:
 - maladie ou invalidité
 - obligations personnelles ou familiales
 - mauvais temps
 - conflit de travail
 - vacances
 - autre raison non précisée ci-dessus (à l'exception des personnes mises à pied et des personnes devant commencer à travailler à une date future déterminée).

Les chômeurs sont les personnes qui, au cours de la semaine de référence:

- (a) étaient sans travail, avaient activement cherché du travail au cours des quatre dernières semaines (y compris la semaine de référence) et étaient prêtes à travailler.
- (b) n'avaient pas activement cherché du travail au cours des quatre dernières semaines, mais avaient été mises à pied depuis vingt-six semaines ou moins et étaient prêtes à travailler. On considère comme mises à pied seules les personnes qui s'attendent à réintégrer l'emploi qu'elles occupaient avant d'être mises à pied.
- (c) n'avaient pas activement cherché de travail au cours des quatre dernières semaines, mais devaient commencer à travailler à un nouvel emploi dans quatre semaines ou moins à compter de la semaine de référence, et étaient prêtes à travailler.

CHEF (ÉPOUSE): ACTIVITÉ (SEMAINE DE RÉFÉRENCE) (FIN)

Description
(suite)

On considère comme prêtes à travailler les personnes qui:

- (i) étaient étudiants à temps plein, cherchaient du travail à temps partiel et répondaient également au critère (ii) ci-dessous. Les étudiants à temps plein qui cherchaient du travail à temps plein ne sont pas considérés comme ayant été prêts à travailler pendant la semaine de référence.
- (ii) ont déclaré ne pas avoir de raison pour laquelle elles ne pouvaient prendre un emploi pendant la semaine de référence, ou ne pas pouvoir en prendre en raison d'une "maladie ou une invalidité", d'"obligations personnelles ou familiales" ou encore parce qu'elles "avaient déjà un emploi".

Les inactifs constituent la partie de la population civile hors institutions âgée de 15 ans et plus qui ne compte pas parmi les personnes occupées ni les chômeurs.

Code	Classification
1	Personnes occupées
2	Chômeurs
3	Inactifs

Source

Questionnaire de l'enquête sur la population active, Formule 05.

CHEF (ÉPOUSE): STATUT PROFESSIONNEL (EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI)

Description

Cette variable indique le statut professionnel de l'enquêté en avril de l'année de l'enquête. Dans le cas des personnes qui avaient un emploi pendant la semaine de référence, elle indique le statut relatif à leur principal emploi courant. En ce qui concerne les chômeurs et les inactifs qui ont travaillé au cours des cinq dernières années, elle indique le statut relatif à leur dernier emploi. Les personnes qui n'ont jamais travaillé ou qui n'ont pas travaillé depuis les cinq dernières années se voient attribuer respectivement les codes 4 et 5.

La catégorie "travailleur rémunéré" comprend toute personne qui a travaillé en tant qu'employé pour un employeur. Elle comprend les personnes travaillant à leur compte dans une entreprise constituée en société. En commençant par la bande de 1979, on a ajouté un autre groupe à la catégorie des travailleurs rémunérés. Ce groupe comprend seulement les genres de travailleurs suivants:

- (i) Les gardiennes d'enfants qui ne sont ni logées ni nourries par leur employeur et les personnes qui assurent des services au domicile des parents des enfants dont elles prennent soin.
- (ii) Les personnes qui font des travaux ménagers pour des clients.
- (iii) Les hommes à tout faire, les jardiniers et les personnes qui font des petits travaux et qui sont envoyés à leur clients par une agence (ou une autre tierce partie) notamment les centres d'emploi du Canada.

NOTA: Aux fins de l'enquête sur la population active, ces trois genres de travailleurs sont considérés comme des travailleurs autonomes. Il faut en tenir compte lorsqu'on compare les estimations de l'EPC à celles de l'EPA. Les personnes qui travaillent pour une agence fournissant des services de gardiennes d'enfants, de femmes de ménage ou de petites réparations ou d'entretien sont incluses dans la catégorie des travailleurs rémunérés de même que les personnes qui logent au domicile de leur employeur.

CHEF (ÉPOUSE): STATUT PROFESSIONNEL (EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI) (FIN)

Description
(fin)

Le terme "autonome" s'applique aux personnes qui travaillent à leur compte. Ces personnes peuvent ou non posséder une entreprise ou une ferme ou exercer une profession libérale. Il peut s'agir d'une propriété totale, d'une société en nom collectif ou d'une entreprise constituée en corporation dans laquelle l'enquêté est actionnaire majoritaire. Si la personne est en train de négocier l'achat d'une entreprise qu'elle exploite, on la considère comme propriétaire, mais il doit s'agir d'une entreprise non constituée en corporation.

"Travailleur familial non rémunéré" s'applique à toute personne qui a travaillé dans une ferme ou une entreprise possédée ou exploitée par un membre du même ménage auquel il est apparenté. Le travail effectué doit contribuer à l'exploitation de la ferme ou de l'entreprise familiale.

Si le chef n'a pas d'épouse, le code est 0.

Code	Classification
1	Travailleur rémunéré
2	Travailleur indépendant
3	Travailleur familial non rémunéré
4	N'a jamais travaillé
5	N'a pas travaillé depuis plus de cinq ans

Source

Questionnaire de l'enquête sur la population active, Formule 05.

CHEF (ÉPOUSE): CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980 [EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI]
13-GROUPES ET 49-GROUPES

Description

Ces variables donnent la classification de la profession de l'enquêté selon La Classification des professions, Recensement du Canada, 1980, n° 12-565F au catalogue. Ce code indique la profession principale courante des personnes qui avaient un emploi pendant la semaine de référence. Dans le cas des personnes qui étaient en chômage, ou inactives au cours de la semaine de référence mais qui avaient travaillé pendant les cinq dernières années, ce code indique la profession qu'elles exerçaient lors de leur dernier emploi.

La classification des professions fondée sur la Classification type des professions de 1980 se retrouvait pour la première fois au fichier de 1984. Il s'agit d'un ensemble de normes qui remplacent celles établies pour le recensement de 1971 et utilisées jusqu'ici. Les différences entre le système de classification des professions de 1971 et celui de 1980 ont trait surtout aux postes de direction. Les personnes exerçant des fonctions de direction dans les secteurs de l'agriculture, du commerce de détail, de l'hébergement, de la restauration et de l'assurance, et qui sont des travailleurs rémunérés, sont classées comme directeurs dans la classification des professions de 1980. Auparavant, on leur attribuait des codes correspondant à des professions telles que: agriculteur, vendeur, etc. Dans le cas des autres professions, les changements apportés sont mineurs.

La liste complète des codes figurant sur la bande se trouve au cliché d'articles. Les codes à 3 chiffres de la classification des professions de 1980 figurent entre parenthèses, ainsi que les grands groupes de professions (deux chiffres).

Le code 99 "Sans objet" est donné à certains dossiers pour la variable "49-Groupes" pour raison de confidentialité. Ces dossiers sont codés à un groupe de professions approprié pour la variable "13-Groupes" seulement.

Source

Questionnaire de l'enquête sur la population active, Formule 05.

NOTA:

La liste détaillée des codes de professions est fournie pour que les utilisateurs des bandes aient la possibilité de créer leurs propres groupes à des fins d'analyse. Les utilisateurs doivent cependant prendre note que certains de ces codes, si utilisés séparément, peuvent ne pas donner d'estimations fiables, la taille des échantillons étant insuffisante.

CHEF (ÉPOUSE): SEMAINES TRAVAILLÉES DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Description

Cette variable donne le nombre réel de semaines pendant lesquelles l'enquêté a fait un travail quelconque durant l'année de référence.

Sont comptées comme semaines travaillées:

- (a) Le nombre de semaines pendant lesquelles l'enquêté a fait un travail quelconque, soit à temps partiel, soit à temps plein;
- (b) le nombre de semaines pendant lesquelles l'enquêté avait un emploi, mais n'était pas au travail parce qu'il était en congé, malade, en congé de maternité, en grève ou en lock-out ou parce qu'il s'agissait de jours fériés;
- (c) le nombre de semaines pendant lesquelles l'enquêté était travailleur indépendant; et
- (d) le nombre de semaines pendant lesquelles l'enquêté avait un emploi mais bénéficiait d'un congé payé (par ex. pour suivre un cours de formation).

Ce nombre ne représente pas nécessairement le nombre de semaines complètes pour lesquelles l'enquêté était rémunéré. Dans le cas des enseignants dont le contrat porte sur l'année scolaire complète durant l'année de référence, on inscrit 52 semaines même s'ils n'ont pas enseigné ou fait un autre travail pendant l'été. Les élèves-infirmières ne sont pas codées comme ayant travaillées mais plutôt comme "allant à l'école" parce qu'on considère qu'elles fréquentent une institution d'enseignement.

S'il n'y a pas d'épouse, le code sera 00.

Code	Classification
00	Aucune
01-52	Nombre réel de semaines

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

CHEF (ÉPOUSE): A TRAVAILLÉ SURTOUT À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Description

Cette variable indique si l'enquêté a travaillé ou non durant l'année de référence et, dans l'affirmative, s'il s'agissait surtout d'un travail à temps plein ou à temps partiel défini en fonction du nombre d'heures par semaine. En ce qui concerne les années précédant 1977, les enquêtés déterminaient eux-mêmes s'ils travaillaient à temps plein ou à temps partiel, car la définition n'indiquait pas un nombre d'heures de travail établi. Depuis 1977 la semaine de travail à temps plein doit compter 30 heures ou plus.

Si le chef n'a pas d'épouse, le code est 0.

Code	Classification
1	À temps plein
2	À temps partiel
3	N'a pas travaillé l'année de référence

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

CHEF (ÉPOUSE): TRAVAILLÉ DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Description Cette variable est tirée des deux postes précédents: "semaines travaillées" et "ayant travaillé surtout à temps plein ou à temps partiel".

Code	Classification	Méthode d'établissement	
		Semaines travaillées	À temps plein ou à temps partiel
1	Travailleur à temps plein toute l'année*	49-52	1
2	Autre travailleur*	49-52	2
3	N'a pas travaillé durant l'année de référence	ou 01-48 00	1 ou 2

S'il n'y a pas d'épouse dans la famille, le code est 0.

* Avant 1981, le critère était de 50-52 semaines. Ce changement n'a que des conséquences minimes.

Source Dossier du ménage, Formule 03.

CHEF (ÉPOUSE): SEMAINES EN CHÔMAGE DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Description

Cette variable indique le nombre réel de semaines pendant lesquelles l'enquêté n'a pas travaillé et a cherché du travail durant l'année de référence. Les semaines pendant lesquelles l'enquêté a travaillé, ne serait-ce qu'une heure, et a cherché du travail pendant le reste de la semaine comptent comme semaines travaillées.

Si le chef n'a pas d'épouse, le code est 00.

Code	Classification
00	Aucune
01-52	Nombre réel de semaines

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

NOTA:

Pour les années indiquées, les directives aux interviewers relatives à cette variable ont été éclaircies:

Depuis 1979 - 1. Les semaines pendant lesquelles un enquêté est temporairement mis à pied sont incluses.

Depuis 1977 - 1. Les semaines pendant lesquelles des étudiants à temps plein ont cherché du travail ne sont pas prises en compte.

2. Seules les semaines pendant lesquelles l'enquêté était prêt à travailler sont incluses.

CHEF (ÉPOUSE): NOMBRE DE PÉRIODES DE CHÔMAGE DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Description

Cette variable indique si l'enquêté a été sans travail et a cherché du travail pour une, deux, trois ou plusieurs périodes ininterrompues durant l'année de référence. "Une période continue" est une période au cours de laquelle la seule activité de l'enquêté consistait à être sans travail et à la recherche de travail. Si l'enquêté a travaillé toutes les semaines et n'a pas cherché de travail durant l'année de référence, cette variable est codée "sans objet".

Si le chef n'a pas d'épouse, le code est 00

Code	Classification
1	Une période
2	Deux périodes
3	Trois périodes et plus
4	Sans objet

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

CHEF (ÉPOUSE): PRINCIPALE RAISON DE L'INACTIVITÉ DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Description

Cette variable indique ce que l'enquêté a fait surtout pendant qu'il ne travaillait pas et ne cherchait pas de travail durant l'année de référence. Si le total des semaines travaillées et des semaines à la recherche de travail est 52, le code de cette variable est "sans objet".

Code	Classification
1	En permanence incapable de travailler
2	Tenait maison
3	Allait à l'école
4	À la retraite ou volontairement inactif
5	Autre
6	Sans objet

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

PLAN DE SONDAGE ET IMPLICATIONS

L'échantillon utilisé pour l'Enquête sur les finances des consommateurs est celui de l'Enquête sur la population active. Cet échantillon aléatoire à plusieurs degrés stratifié par grappes est décrit en détail dans la publication Méthodologie de l'enquête sur la population active du Canada, 1976 (n° 71-526 au catalogue) et dans l'article du mois paru dans La population active, janvier 1985 (n° 71-001 au catalogue). Pour une description plus générale, voir le Guide d'utilisation des données de l'enquête sur la population active (n° 71-528 au catalogue).

En somme, cet échantillon est conçu de manière à représenter environ 98% de la population. Sont exclus les groupes suivants:

1. les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest
2. les résidents des réserves indiennes
3. les résidents de baraquements militaires
4. les pensionnaires d'institutions comme les prisons, les pénitenciers, les maisons de correction, les hôpitaux pour malades mentaux, les hôpitaux pour tuberculeux, les sanatoriums, les orphelinats et les foyers pour personnes âgées.

En raison de la variation des fractions de sondage et de taux de réponse, nous avons attribué un poids à chaque dossier du fichier. Ce coefficient de pondération tient compte du plan de sondage et comporte l'inverse de la fraction de sondage (qui varie beaucoup d'une région géographique à l'autre) et, entre autres, différents taux de réponse pour les ménages. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la méthode de pondération, voir la publication n° 13-207 au catalogue et la présente documentation (ainsi que les bulletins n°s 71-526, 71-528 et le numéro de janvier 1985 du catalogue n° 71-001 cités plus haut).

Le plan de sondage et la méthode de pondération comportent d'importantes implications à l'égard de l'utilisation des données. Il faut multiplier chaque variable du fichier par le poids pour obtenir des estimations statistiques valides des paramètres démographiques, comme des moyennes, des médianes, des modes et des estimations d'agrégats. Quoi qu'il en soit, l'intérêt que présente l'utilisation de ces poids de sondage dans l'analyse de régression est un autre sujet. L'article est intitulé "Using Sample Survey Weights in Multiple Regression Analysis of Stratified Samples", de DuMouchel et Duncan (1983). Journal of the American Statistical Association, Volume 78, December 1983, pp 535-543, présente un sommaire utile sur la question.

PLAN DE SONDAGE ET IMPLICATIONS (FIN)

Comme nous avons utilisé un échantillon à grappes stratifié à plusieurs degrés, les estimations de l'erreur type calculées selon la formule habituelle d'échantillonnage aléatoire simple sous-représentent généralement les erreurs types vraies. Pour une illustration des différences voir le document hors catalogue intitulé "Estimation de la variance dans les enquêtes sur les dépenses des familles" et la bibliographie qui s'y rattache. Voir également les erreurs types des revenus moyens (qui estiment l'erreur d'échantillonnage) publiées dans les bulletins n^{os} 13-207 et 13-208 de l'Enquête sur les finances des consommateurs. Les erreurs types des répartitions en pourcentage pour les personnes et les unités familiales selon la taille figurent dans la publication n^o 13-207.

Les renseignements dont nous avons besoin pour estimer les erreurs types ne figurent pas dans ce fichier. La plupart des programmes de régression ne peuvent pas prendre en considération les effets du plan. Même si les renseignements pertinents sont connus. Toutefois, les programmes généraux comme le SAS, le BMDP et le PSSS produisent des coefficients au moyen des moindres carrés pondérés. Les erreurs types calculées d'après le PSSS sont beaucoup trop faibles parce qu'on y utilise la somme des poids pour établir les degrés de liberté. On peut remédier à la situation en divisant le poids de chaque dossier par la somme des poids et en multipliant par la taille de l'échantillon. On obtiendra ainsi des erreurs types équivalentes à celles que produisent le SAS et le BMDP. Nous pourrions répondre à ceux qui nous demanderont de produire des erreurs types particulières et ce, moyennant le recouvrement des frais. S'ils ne se prévalent pas de cette possibilité, nous suggérons aux utilisateurs qui se servent de programmes généraux de faire preuve de conservatisme lorsqu'il s'agit d'interpréter les mesures de la signification statistique à partir de ces programmes - et d'appliquer peut-être un facteur de 2 ou 3 pour gonfler les erreurs types produites - puisque les erreurs types dans ces programmes sont généralement de caractère aléatoire simple.

Pour de plus amples renseignements sur les erreurs d'échantillonnage et les erreurs non dues à l'échantillonnage dans l'enquête, voir la publication n^o 13-207 au catalogue.

COMPARAISON DES ESTIMATIONS DE L'EFC AUX ESTIMATIONS AJUSTÉES DES COMPTES NATIONAUX

FAMILLES DE RECENSEMENT - 1987

Ce rapprochement détaillé de données est mis à la disposition des chercheurs et ne peut être diffusé ou publié sans l'autorisation du directeur de la Division des enquêtes-ménages, Statistique Canada. Une description générale des différences sur le plan des concepts et du champ d'observation figure dans la publication n° 13-207 au catalogue.

Poste	EFC		CN
	CN ajustées	EFC(1)	ajustées
	Pourcentage	Estimations en millions de dollars	
1. Salaires et traitements	100.0	259,852	259,950
2. Solde et indemnités militaires	50.2	1,576	3,138
3. Revenu net d'un emploi autonome agricole	92.1	4,320	4,690
4. Revenu net d'un emploi autonome non agricole et revenu net provenant de chambreurs, pensionnaires	89.9	17,602	19,572
Gains	98.6	283,350	287,350
5. Intérêt, dividendes et autre revenu de placement	47.7	18,591	38,989
6. Transferts gouvernementaux (le total de 7 à 11)	75.5	39,841	52,800
7. A. Allocations familiales	94.9	2,618	2,758
B. Crédit d'impôt pour enfants(*)	89.0	1,361	1,529
C. Crédit pour taxe fédérale sur les ventes(*)	110.0	329	299
8. Sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti	95.8	12,582	13,128
9. Prestations du régime de pensions du Canada ou du régime de rentes du Québec	87.6	7,667	8,757
10. Prestations d'assurance-Chômage	74.9	7,744	10,335
11. Autres revenus provenant du gouvernement(2)	47.1	7,540	15,994
12. Revenu total (le total de 1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6)	90.1	341,782	379,139

1 Les chiffres de l'EFC comprennent les montants relatifs aux particuliers dont la principale source de revenu est une solde militaire.

2 EFC = L'Aide sociale et les suppléments de revenu provinciaux + les autres revenus de sources gouvernementales + les crédits d'impôt provincial.

CN = poste 6 - (le total de 7 + 8 + 9 + 10).

* Ces postes sont obtenus de Revenu Canada, au lieu des Comptes Nationaux.

PROCÉDURES POUR FAIRE RÉVISER UN MANUSCRIT

En raison des complexités inhérentes aux données provenant des enquêtes-ménages, il est recommandé de consulter la Division des enquêtes-ménages avant la publication de ces données. Un service de révision de manuscrits est offert par la Division pour assister les utilisateurs. Ceux qui utilisent les bandes de microdonnées pour fins de publication, devraient consulter les pages de la documentation qui traitent de la fiabilité des données et de l'usage de petits échantillons.

L'abonné devrait remettre à Statistique Canada un exemplaire de toute publication portant sur les recherches ou d'autres résultats basés sur l'utilisation des bandes de microdonnées. Dans le texte du manuscrit, il faudra indiquer la source des données de la façon suivante:

"l'analyse est basée sur la bande de microdonnées de Statistique Canada (Familles de recensement - Revenu de 1987) qui renferme des données recueillies dans le cadre de l'enquête sur les finances des consommateurs de 1988. Tous les calculs ont été effectués par (nom de l'organisme), et l'auteur est seul responsable (les auteurs sont seuls responsables) de l'usage et de l'interprétation qui sont faits des données".

Les manuscrits peuvent être envoyés au: Directeur
 Division des enquêtes-ménages
 Statistique Canada
 Édifice Jean Talon, 5^e étage
 Parc Tunney
 Ottawa, Ontario
 K1A 0T6

Dans son manuscrit, l'utilisateur devra faire clairement la distinction entre les données tirées directement de la bande et les hypothèses, rajustements et modifications qu'il a apportés. Par exemple, les données tirées de la bande ne permettent pas de calculer les taux réels de salaire; le chercheur doit préciser les hypothèses (pour lesquelles l'enquête ne renferme pas de preuves directes) qui feront des moyennes calculées à partir des données de la bande des valeurs de substitution appropriées pour cette variable.

ESTIMATIONS PROVENANT DU FICHIER DE MICRODONNÉES

Les comptes et agrégats de revenu provenant de cette bande sont présentés selon diverses caractéristiques dans les tableaux qui suivent et vous sont fournis pour vous permettre de vérifier les sorties d'ordinateur produites à partir de cette bande. Les fichiers de microdonnées antérieurs au fichier sur le revenu de 1984 n'englobaient pas les familles de recensement dont le revenu était exceptionnellement élevé, celles qui ont déclaré des pertes considérables découlant d'un travail autonome, celles présentant des caractéristiques inhabituelles. À partir de 1984, on a annulé certaines caractéristiques des enregistrements portant sur ces familles au lieu de supprimer ces enregistrements du fichier. Les montants de contrôle aux pages suivantes comprennent ces enregistrements.

Nous recommandons aux utilisateurs de ne pas publier ni analyser des données fondées sur un échantillon de moins de 100 enregistrements. De fait, en raison de la méthode d'imputation utilisée pour le revenu, nous croyons que le nombre minimum d'enregistrements devrait être plus élevé. Les utilisateurs qui se servent de petits échantillons désireront peut-être consulter la **Section des enquêtes sur le revenu et le logement**.

ESTIMATIONS DE DIFFÉRENTES VALEURS 1

	AUCUN MONTANT RECU		MONTANT RECU		AGREGAT PONDERE \$
	TAILLE DE L'ECHANTILLON	CHIFFRE PONDERE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	CHIFFRE PONFERE	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	13,069	2,749,364	32,973	7,832,031	259,851,782,582
SOLDE ET INDEMNITES MILITAIRES	45,535	10,512,061	507	69,334	1,576,464,751
REVENU NET D'UN EMPLOI AUTONOME	41,336	9,562,824	4,706	1,018,571	17,317,125,209
REVENU NET D'UN EMPLOI AUTONOME AGRICOLE	43,402	10,234,914	2,640	346,481	4,319,921,583
REVENU NET PROVENANT DE CHAMBREURS ET DE PENSIONNAIRES	45,530	10,467,306	512	114,089	284,964,310
REVENU TOTAL D'UN EMPLOI AUTONOME	38,753	9,185,570	7,289	1,395,825	21,922,011,102
GAINS TOTAUX	10,958	2,359,541	35,084	8,221,854	283,350,258,435
REVENU TOTAL DE PLACEMENTS	25,718	5,758,140	20,324	4,823,255	18,590,658,314
ALLOCATIONS FAMILIALES ET ALLOCATIONS AUX JEUNES	28,561	6,997,008	17,481	3,584,387	2,617,615,003
CREDIT D'IMPOT POUR ENFANTS	35,212	8,702,611	10,830	1,878,784	1,361,181,048
SECURITE DE LA VIEILLESSE, SUPPLEMENT DE REVENU GARANTI ET ALLOCATION AU CONJOINT	36,215	8,564,307	9,827	2,017,088	12,582,006,835
PRESTATIONS DU REGIME DE PENSIONS DU CANADA / REGIME DES RENTES DU QUEBEC	36,595	8,592,484	9,447	1,988,911	7,666,740,632
PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHOMAGE	35,247	8,607,367	10,795	1,974,028	7,744,261,416
AIDE SOCIALE ET SUPPLEMENT DE REVENU PROVINCIAUX	38,758	8,855,017	7,284	1,726,378	4,603,067,303
AUTRES REVENUS PROVENANT DU GOUVERNEMENT (INCLUANT CREDIT D'IMPOT PROVINCIAL)	20,836	4,739,807	25,206	5,841,588	3,265,707,738
TOTAL DES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	6,531	1,800,624	39,511	8,780,771	39,840,579,975
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX IMPOSABLES	12,938	3,686,417	33,104	6,894,978	27,876,752,348
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX NON IMPOSABLES	14,845	3,651,087	31,197	6,930,308	11,963,827,627

1- Voir page 90 pour les estimations pondérées révisées

ESTIMATIONS DE DIFFERENTES VALEURS ¹

	AUCUN MONTANT RECU		MONTANT RECU		AGREGAT PONDERE §
	TAILLE DE L'ECHANTILLON	CHIFFRE PONDERE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	CHIFFRE PONFERE	
PENSIONS DE RETRAITE ET RENTES	40,389	9,265,870	5,653	1,315,525	11,743,177,477
AUTRES REVENUS EN ESPECES	42,609	9,776,856	3,433	804,539	3,797,244,001
REVENU TOTAL	254	60,949	45,788	10,520,446	357,321,918,202
IMPOT TOTAL SUR LE REVENU	10,260	2,061,569	35,782	8,519,826	65,622,177,483
REVENU APRES IMPOT	254	60,949	45,788	10,520,446	291,699,740,719
CHEF: GAINS TOTAUX	13,111	2,837,155	32,931	7,744,240	204,613,729,061
CHEF: TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX IMPOSABLES	16,851	4,619,645	29,191	5,961,750	20,721,890,678
CHEF: TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX NON IMPOSABLES	22,455	5,175,927	23,587	5,405,468	9,674,527,652
CHEF: TOTAL DES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	10,730	2,848,349	35,312	7,733,046	30,396,418,330
CHEF: REVENU TOTAL	358	89,190	45,684	10,492,205	261,906,719,354
EPOUSE: GAINS TOTAUX	29,142	6,788,078	16,900	3,793,317	56,809,087,981
EPOUSE: TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX IMPOSABLES	35,548	8,493,644	10,494	2,087,751	6,039,622,140
EPOUSE: TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX NON IMPOSABLES	36,822	8,827,071	9,220	1,754,324	1,785,307,257
EPOUSE: TOTAL DES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	31,794	7,732,673	14,248	2,848,722	7,824,929,397
EPOUSE: REVENU TOTAL	23,801	5,660,423	22,241	4,920,972	70,836,910,237

1- Voir page 90 pour les estimations pondérées révisées

VARIABLE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE D'UNITES FAMILIALES	REVENU TOTAL AGREGE	REVENU MOYEN
			\$	\$
PROVINCE				
UNITE FAMILIALE SPECIALE	116	26,859	3,643,731,793	135,661
TERRE-NEUVE	4,302	191,538	5,222,857,045	27,268
ILE-DU-PRINCE-EDOUARD	2,375	49,380	1,360,890,234	27,560
NOUVELLE-ECOSSE	3,183	353,809	10,497,461,905	29,670
NOUVEAU-BRUNSWICK	3,127	271,430	7,500,215,056	27,632
QUEBEC	6,787	2,739,837	86,016,271,843	31,395
ONTARIO	8,324	3,865,717	143,113,499,253	37,021
MANITOBA	3,235	426,390	13,129,871,764	30,793
SASKATCHEWAN	4,154	395,429	12,128,187,948	30,671
ALBERTA	6,117	972,413	32,985,423,485	33,921
COLOMBIE-BRITANNIQUE	4,322	1,288,593	41,723,507,876	32,379
CANADA	46,042	10,581,395	357,321,918,202	33,769
REGION DE RESIDENCE				
500,000 HABITANTS ET PLUS	9,648	5,222,922	185,266,730,146	35,472
100,000-499,999 HABITANTS	5,510	1,229,730	42,297,655,695	34,396
30,000-99,999 HABITANTS	5,667	1,054,042	34,888,187,758	33,099
1,000-29,999 HABITANTS	11,628	1,404,312	42,621,407,943	30,350
REGIONS RURALES	13,589	1,670,389	52,247,936,660	31,279
CODE DE REVENU AGRICOLE/ NON AGRICOLE				
NON AGRICOLE	44,613	10,389,578	350,259,512,490	33,713
AGRICOLE	1,429	191,817	7,062,405,712	36,818
INDICATEUR DE PUBLICATION				
NON INCLUS	352	40,446	1,760,387,818	43,524
INCLUS	45,690	10,540,949	355,561,530,384	33,731

1- Voir page 90 pour les estimations pondérées révisées

VARIABLE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE D'UNITES FAMILIALES	REVENU TOTAL AGREGÉ \$	REVENU MOYEN \$
PRINCIPALE SOURCE DE REVENU				
AUCUN REVENU	254	60,949	0	0
SALAIRES ET TRAITEMENTS	27,549	6,897,513	280,152,630,845	40,616
REVENU D'UN EMPLOI AUTONOME	2,838	542,556	23,030,615,353	42,448
TOTAL DES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	11,972	2,278,987	28,995,478,848	12,723
REVENU TOTAL DE PLACEMENTS	1,258	327,443	10,707,232,191	32,700
PENSIONS DE RETRAITE ET RENTES	1,408	328,787	10,497,746,308	31,929
AUTRE REVENU MONETAIRE	411	104,714	2,177,826,839	20,798
SOLDE ET INDEMNITES MILITAIRES	352	40,446	1,760,387,818	43,524
NOMBRE DE PERSONNES GAGNANT UN REVENU				
0	10,958	2,359,541	34,664,640,533	14,691
1	16,294	3,953,231	102,402,921,496	25,904
2	14,064	3,113,611	148,278,773,817	47,623
3	3,210	758,055	44,465,167,646	58,657
4	1,204	309,162	20,484,051,760	66,257
5	264	73,922	5,844,831,902	79,068
6 ET PLUS	48	13,873	1,181,531,048	85,168
NOMBRE DE PERSONNES TOUCHANT UN REVENU				
0	254	60,949	0	0
1	20,547	4,910,273	97,934,711,928	19,945
2	19,332	4,190,653	175,851,331,896	41,963
3	4,029	926,271	50,309,046,239	54,314
4	1,481	383,505	24,833,749,092	64,755
5	340	93,001	6,982,150,517	75,076
6	51	14,761	1,175,276,567	79,620
7 ET PLUS	8	1,982	235,651,963	118,896
NOMBRE DE BENEFICIAIRES DE L'ASSURANCE CHOMAGE				
0	35,247	8,607,367	286,512,906,098	33,287
1	8,729	1,711,738	60,412,394,989	35,293
2	1,884	244,708	9,473,551,993	38,714
3	146	15,470	775,255,676	50,113
4 ET PLUS	36	2,112	147,809,446	69,986

1- Voir page 90 pour les estimations pondérées révisées

VARIABLE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE D'UNITES FAMILIALES	REVENU TOTAL AGREGÉ	REVENU MOYEN
			\$	\$
CODE DE FAIBLE REVENU(1978)				
1 INFERIEUR	8,426	1,856,097	16,291,375,859	8,777
2 SUPERIEUR	37,616	8,725,298	341,030,542,343	39,085
NOMBRE DE PERSONNES AU SEIN DU MENAGE				
1	9,063	2,159,468	41,783,315,561	19,349
2	14,071	3,199,401	100,849,809,258	31,521
3	8,077	1,919,806	71,868,745,292	37,435
4	8,481	1,922,331	85,364,337,732	44,407
5	4,132	889,163	39,487,535,346	44,410
6	1,365	281,795	11,324,129,585	40,186
7	514	117,212	3,816,548,009	32,561
8	152	35,395	1,490,912,386	42,122
9	87	23,871	731,203,125	30,631
10 ET PLUS	100	32,953	605,381,908	18,371
NOMBRE D'UNITES FAMILIALES ECONOMIQUES AU SEIN DU MENAGE				
1	42,237	9,507,285	335,257,497,975	35,263
2 ET PLUS	3,805	1,074,110	22,064,420,227	20,542
NOMBRE DE PERSONNES DANS LA FAMILLE ECONOMIQUES				
1	12,159	3,032,021	56,647,111,719	18,683
2	12,542	2,802,180	93,994,302,793	33,543
3	7,456	1,732,256	68,987,033,294	39,825
4	8,072	1,812,206	84,647,257,503	46,710
5	3,909	808,823	37,017,538,163	45,767
6	1,223	242,021	10,419,549,452	43,052
7	447	98,696	3,537,516,698	35,843
8	136	30,584	1,410,096,480	46,106
9	58	10,344	355,253,745	34,344
10 ET PLUS	40	12,264	306,258,355	24,972
NOMBRE DE PERSONNES DANS LA FAMILLE				
1	14,629	3,773,439	66,588,435,912	17,647
2	12,391	2,709,426	95,758,047,201	35,343
3	6,935	1,542,309	66,749,232,436	43,279
4	7,625	1,683,737	83,359,086,300	49,508
5	3,275	663,693	33,966,043,285	51,177
6	865	152,861	7,854,017,372	51,380
7	228	40,017	2,181,683,119	54,519
8	59	11,140	661,339,650	59,366
9	20	2,823	136,049,851	48,193
10 ET PLUS	15	1,950	67,983,076	34,863

1- Voir page 90 pour les estimations pondérées révisées

VARIABLE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE D'UNITES FAMILIALES	REVENU TOTAL AGREGÉ ¹	REVENU MOYEN
			\$	\$
NOMBRE D'ADULTES				
1	16,602	4,144,042	73,017,291,482	17,620
2	22,132	4,742,733	190,926,156,680	40,257
3	4,786	1,062,160	53,850,642,051	50,699
4	1,958	488,402	29,429,387,079	60,256
5	460	117,049	7,944,351,724	67,872
6	70	19,759	1,584,453,707	80,189
7 ET PLUS	34	7,250	569,635,479	78,570
NOMBRE DE PERSONNES 65 ANS ET PLUS				
0	36,220	8,517,338	314,192,812,428	36,889
1	6,996	1,492,115	27,615,388,797	18,508
2	2,826	571,942	15,513,716,977	27,125
3 ET PLUS	0	0	0	0
NOMBRE D'ENFANTS MOINS DE 7 ANS				
0	37,603	8,855,741	289,595,155,064	32,701
1	5,142	1,072,764	41,946,037,088	39,101
2	2,729	543,979	21,670,130,515	39,836
3 ET PLUS	568	108,911	4,110,595,535	37,743
NOMBRE D'ENFANTS DE 7-11 ANS				
0	39,233	9,217,645	297,410,487,536	32,265
1	4,923	1,001,098	44,226,479,015	44,178
2	1,706	331,468	14,548,094,992	43,890
3 ET PLUS	180	31,184	1,136,856,659	36,456
NOMBRE D'ENFANTS DE 12-15 ANS				
0	39,991	9,414,172	301,071,864,890	31,981
1	4,807	933,655	44,512,358,607	47,675
2	1,147	217,327	10,930,304,635	50,294
3 ET PLUS	97	16,241	807,390,070	49,713
NOMBRE D'ENFANTS DE 16-17 ANS				
0	42,630	9,893,075	321,938,056,411	32,542
1	3,193	645,907	33,218,989,128	51,430
2 ET PLUS	219	42,413	2,164,872,663	51,043
NOMBRE D'ENFANTS 18-21 ANS				
0	42,057	9,649,385	306,613,149,146	31,775
1	3,336	772,905	41,002,466,730	53,050
2 ET PLUS	649	159,105	9,706,302,326	61,006

1- Voir page 90 pour les estimations pondérées révisées

VARIABLE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE D'UNITES FAMILIALES	REVENU TOTAL AGREGÉ \$	REVENU MOYEN \$
NOMBRE D'ENFANTS DE 22-24 ANS				
0	44,413	10,134,752	331,453,864,524	32,705
1	1,502	413,172	23,688,334,340	57,333
2 ET PLUS	127	33,471	2,179,719,338	65,123
NOMBRE D'ENFANTS 16-17 ANS FREQUENTANT L'ECOLE A TEMPS PLEIN				
0	42,918	9,951,749	324,615,993,419	32,619
1	2,943	592,988	30,968,957,569	52,225
2 ET PLUS	181	36,658	1,736,967,214	47,383
NOMBRE D'ENFANTS 16-17 ANS FREQUENTANT L'ECOLE A TEMPS PARTIEL				
0	46,025	10,576,321	356,861,171,898	33,742
1 ET PLUS	17	5,074	460,746,304	90,805
NOMBRE D'ENFANTS 16-17 ANS NE FREQUENTANT PAS L'ECOLE				
0	45,742	10,522,560	354,697,343,899	33,708
1 ET PLUS	300	58,835	2,624,574,303	44,609
NOMBRE D'ENFANTS 18-21 ANS FREQUENTANT L'ECOLE A TEMPS PLEIN				
0	43,948	10,044,916	326,959,773,949	32,550
1	1,892	477,282	26,594,171,072	55,720
2 ET PLUS	202	59,197	3,767,973,181	63,651
NOMBRE D'ENFANTS 18-21 ANS FREQUENTANT L'ECOLE A TEMPS PARTIEL				
0	45,920	10,548,325	355,408,506,063	33,693
1 ET PLUS	122	33,070	1,913,412,139	57,859
NOMBRE D'ENFANTS 18-21 ANS NE FREQUENTANT PAS L'ECOLE				
0	44,000	10,148,263	334,672,371,590	32,978
1	1,845	397,568	20,522,454,819	51,620
2 ET PLUS	197	35,564	2,127,091,793	59,810
NOMBRE D'ENFANTS 22-24 ANS FREQUENTANT L'ECOLE A TEMPS PLEIN				
0	45,697	10,469,129	351,103,911,539	33,537
1 ET PLUS	345	112,266	6,218,006,663	55,386
NOMBRE D'ENFANTS 22-24 ANS FREQUENTANT L'ECOLE A TEMPS PARTIEL				
0	45,980	10,557,622	355,804,536,842	33,701
1	62	23,773	1,517,381,360	63,828
NOMBRE D'ENFANTS 22-24 ANS NE FREQUENTANT PAS L'ECOLE				
0	44,785	10,262,798	338,588,678,990	32,992
1	1,181	298,758	17,557,208,473	58,767
2 ET PLUS	76	19,839	1,176,030,739	59,279

1- Voir page 90 pour les estimations pondérées révisées

VARIABLE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE D'UNITES FAMILIALES	REVENU TOTAL AGREGÉ \$	REVENU MOYEN \$
NOMBRE DE CHOMEURS PENDANT LA SEMAINE DE REFERENCE				
0	41,025	9,617,303	326,035,432,013	33,901
1	4,442	882,135	28,560,466,572	32,377
2	536	77,762	2,595,904,596	33,383
3 ET PLUS	39	4,195	130,115,021	31,017
NOMBRE DE CHOMEURS L'ANNEE DE REFERENCE				
0	33,746	8,198,024	279,789,935,942	34,129
1	9,799	2,005,802	63,571,700,547	31,694
2	2,198	340,332	12,275,571,848	36,069
3	241	33,312	1,473,128,951	44,222
4 ET PLUS	58	3,925	211,580,914	53,906
CARACTERISTIQUES ENSEMBLE DES PERSONNES				
HORS FAMILLE	14,629	3,773,439	66,588,435,912	17,647
FAMILLE EPOUX-EPOUSE	10,223	2,263,794	85,524,918,641	37,779
FAMILLE EPOUX-EPOUSE AVEC UN OU DES ENFANTS CELIBATAIRES	17,375	3,756,721	185,584,455,434	49,401
PERE AVEC UN OU PLUSIEURS ENFANTS CELIBATAIRES	582	112,686	4,228,352,152	37,523
MERE AVEC UN OU PLUSIEURS ENFANTS CELIBATAIRES	3,233	674,755	15,395,756,063	22,817

1- Voir page 90 pour les estimations pondérées révisées

VARIABLE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE D'UNITES FAMILIALES	REVENU TOTAL AGREGÉ ¹	REVENU MOYEN
			\$	\$
CYCLE DE VIE				
PERSONNES SEULES, < 45	6,637	1,946,648	37,089,136,326	19,053
PERSONNES SEULES, > 44	7,992	1,826,791	29,499,299,586	16,148
FAMILLE EPOUX-EPOUSE, CHEF < 45				
SANS ENFANTS < 16 ANS	3,555	901,434	40,483,976,935	44,911
FAMILLE EPOUX-EPOUSE, CHEF < 45				
AVEC ENFANTS < 16 ANS	11,027	2,241,416	100,938,709,909	45,033
FAMILLE EPOUX-EPOUSE, CHEF > 44				
SANS ENFANTS < 16 ANS	10,813	2,403,561	103,794,548,749	43,184
FAMILLE EPOUX-EPOUSE, CHEF > 44				
AVEC ENFANTS < 16	2,203	474,104	25,892,138,482	54,613
TOUTES AUTRES FAMILLES	3,815	787,441	19,624,108,215	24,921
MODE D'OCCUPATION				
PROPRIETAIRE AVEC HYPOTHEQUE	12,269	2,864,887	135,663,379,398	47,354
PROPRIETAIRE SANS HYPOTHEQUE	16,280	2,974,520	117,839,456,637	39,616
LOGEMENT PARTAGE AVEC D'AUTRES MEMBRES				
DE LA FAMILLE ECONOMIQUE	13,121	3,500,720	85,213,135,809	24,342
LOCATAIRE	2,332	656,124	9,137,683,133	13,927
AUTRE	2,040	585,144	9,468,263,225	16,181
ETAT MATRIMONIAL DU CHEF				
CELIBATAIRE JAMAIS MARIE(E)	8,218	2,128,246	38,889,926,524	18,273
MARIE(E) OU VIVANT EN CONCUBINAGE	28,329	6,189,293	274,219,570,950	44,305
AUTRE	9,495	2,263,856	44,212,420,728	19,530

1- Voir page 90 pour les estimations pondérées révisées

VARIABLE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE D'UNITES FAMILIALES	REVENU TOTAL AGREGÉ \$	REVENU MOYEN \$
AGE DU CHEF				
MOINS DE 25	3,631	859,333	13,861,073,288	16,130
25-34	10,478	2,485,099	78,787,451,159	31,704
35-44	9,441	2,198,734	94,712,524,502	43,076
45-54	6,559	1,551,881	74,037,749,022	47,708
55-59	3,226	741,009	30,051,130,190	40,554
60-64	3,089	724,629	24,349,376,153	33,603
65-69	3,071	660,254	16,306,834,498	24,698
70-79	4,599	943,322	18,478,155,515	19,588
80 ET PLUS	1,948	417,134	6,737,623,875	16,152
SEXE DU CHEF				
MASCULIN	34,565	7,847,396	309,666,616,814	39,461
FEMININ	11,477	2,733,999	47,655,301,388	17,431
INSTRUCTION DU CHEF				
AUCUNE SCOLARITE OU ETUDES				
PRIMAIRES	11,489	2,261,780	55,286,980,961	24,444
9-10 ANNEES D'ETUDES PRIMAIRES ET SECONDAIRES	7,702	1,499,133	44,521,048,378	29,698
11 ANNEES D'ETUDES PRIMAIRES ET SECONDAIRES	4,301	935,413	28,012,024,838	29,946
12 ANNEES D'ETUDES PRIMAIRES ET SECONDAIRES	7,884	1,904,169	64,676,563,068	33,966
13 ANNEES D'ETUDES PRIMAIRES ET SECONDAIRES	628	253,520	9,428,380,415	37,190
ETUDES POSTSECONDAIRES PARTIELLES CERTIFICAT OU DIPLOME D'ETUDES POSTSECONDAIRES	3,486	909,589	29,925,893,022	32,900
DEGRE UNIVERSITAIRE	5,543	1,318,601	47,577,171,925	36,082
	5,009	1,499,190	77,893,855,595	51,957
CHEF: FREQUENTAIT L'ECOLE PENDANT LA SEMAINE DE REFERENCE				
OUI - INSCRIT A TEMPS PLEIN	1,148	299,132	3,298,261,923	11,026
OUI - INSCRIT A TEMPS PARTIEL	552	171,290	5,552,041,984	32,413
N'A PAS FREQUENTE L'ECOLE AU COURS DE LA SEMAINE DE REFERENCE	44,342	10,110,973	348,471,614,295	34,465

1- Voir page 90 pour les estimations pondérées révisées

VARIABLE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE D'UNITES FAMILIALES	REVENU TOTAL AGREGÉ \$	REVENU MOYEN \$
STATUT DU CHEF VIS-A-VIS DE L'IMMIGRATION				
CANADIEN DE NAISSANCE	40,402	8,433,017	283,991,310,707	33,676
A IMMIGRE AVANT 1946	1,152	284,805	6,082,222,058	21,356
A IMMIGRE ENTRE 1946 ET 1955	1,085	375,713	14,614,917,144	38,899
A IMMIGRE ENTRE 1956 ET 1965	955	406,447	16,596,710,459	40,834
A IMMIGRE ENTRE 1966 ET 1970	688	286,896	12,169,096,586	42,416
A IMMIGRE ENTRE 1971 ET 1975	580	247,235	9,583,416,004	38,762
A IMMIGRE ENTRE 1976 ET 1980	489	218,012	6,951,526,544	31,886
A IMMIGRE ENTRE 1981 ET 1988	691	329,270	7,332,718,700	22,270
LANGUE MATERNELLE				
UNITE FAMILIALE SPECIALE	116	26,859	3,643,731,793	135,661
ANGLAIS	32,169	6,293,224	218,620,594,403	34,739
FRANCAIS	8,588	2,719,168	84,457,688,514	31,060
AUTRE	5,169	1,542,144	50,599,903,492	32,811
SITUATION DU CHEF VIS-A-VIS DE L'ACTIVITE (SEMAINE DE REFERENCE)				
OCCUPE	27,956	6,882,834	283,979,962,265	41,259
CHOMEUR	2,742	516,852	11,594,608,311	22,433
INACTIF	15,344	3,181,709	61,747,347,626	19,407
CHEF: STATUT PROFESSIONNEL (EMPLOI PRESENT OU DERNIER EMPLOI)				
TRAVAILLEUR REMUNERE	31,507	7,611,093	288,833,888,632	37,949
TRAVAILLEUR AUTONOME	4,553	849,590	32,813,754,092	38,623
TRAVAILLEUR FAMILIAL NON REMUNERE	42	8,601	178,002,874	20,696
N'A JAMAIS TRAVAILLE	1,580	326,701	3,789,025,859	11,598
A TRAVAILLE POUR LA DERNIERE FOIS IL Y A PLUS DE CINQ ANS	8,360	1,785,410	31,707,246,745	17,759
CHEF: SEMAINES TRAVAILLEES L'ANNEE DE REFERENCE				
00	12,972	2,803,703	50,292,992,582	17,938
01-48	8,825	1,780,560	42,121,435,772	23,656
49-52	24,245	5,997,132	264,907,489,848	44,172

1- Voir page 90 pour les estimations pondérées révisées

VARIABLE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE D'UNITES FAMILIALES	REVENU TOTAL AGREGE 1	REVENU MOYEN
			¢	¢
CHEF: CLASSIFICATION DES PROFESSIONS				
CODE 01	4,316	1,199,017	64,532,554,323	53,821
CODE 02	3,475	959,988	41,627,122,572	43,362
CODE 03	1,345	295,894	13,440,934,241	45,425
CODE 04	2,889	878,258	24,147,101,806	27,494
CODE 05	2,676	721,904	28,134,542,186	38,973
CODE 06	4,465	991,321	27,251,480,567	27,490
CODE 07	3,666	446,786	13,999,900,925	31,335
CODE 08	2,738	597,375	21,948,705,732	36,742
CODE 09	3,278	851,798	30,873,217,908	36,245
CODE 10	3,710	728,332	26,751,504,146	36,730
CODE 11	3,544	798,611	29,118,581,192	36,462
CODE 12	1,580	326,701	3,789,025,859	11,598
CODE 13	8,360	1,785,410	31,707,246,745	17,759

1- Voir page 90 pour les estimations pondérées révisées

VARIABLE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE D'UNITES FAMILIALES	REVENU TOTAL AGREGE ¹	REVENU MOYEN
			\$	\$
CHEF: CLASSIFICATION DES PROFESSIONS				
CODE 01	260	49,054	2,452,231,746	49,990
CODE 02	3,070	831,235	46,890,918,257	56,411
CODE 03	986	318,728	15,189,404,320	47,656
CODE 04	477	146,333	6,983,841,625	47,726
CODE 05	383	126,919	6,748,434,247	53,171
CODE 06	343	88,019	3,695,900,555	41,990
CODE 07	674	167,240	7,834,934,536	46,848
CODE 08	208	62,493	5,025,458,986	80,416
CODE 09	627	141,960	3,886,196,620	27,375
CODE 10	210	57,980	2,032,092,725	35,048
CODE 11	553	169,044	5,420,263,278	32,064
CODE 12	175	55,961	2,696,991,227	48,194
CODE 13	823	158,646	7,467,479,021	47,070
CODE 14	347	81,287	3,276,463,993	40,307
CODE 15	492	153,223	3,208,417,799	20,940
CODE 16	566	159,088	3,532,974,268	22,208
CODE 17	182	66,632	1,674,827,114	25,135
CODE 18	588	171,426	6,044,081,747	35,258
CODE 19	377	114,573	3,369,638,194	29,410
CODE 20	684	213,316	6,317,162,684	29,614
CODE 21	2,079	544,726	19,792,771,155	36,335
CODE 22	597	177,178	8,341,771,031	47,081
CODE 23	1,111	218,691	9,478,061,786	43,340
CODE 24	1,404	329,754	6,781,632,030	20,566
CODE 25	732	165,137	3,168,510,885	19,187

1- Voir page 90 pour les estimations pondérées révisées

VARIABLE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE D'UNITES FAMILIALES	REVENU TOTAL AGREGE ¹	REVENU MOYEN
			⊘	⊘
CHEF: CLASSIFICATION DES PROFESSIONS (SUITE)				
CODE 26	1,218	277,739	7,823,275,866	28,168
CODE 27	1,859	232,765	7,908,167,008	33,975
CODE 28	652	114,226	2,726,166,803	23,866
CODE 29	650	37,581	1,478,987,337	39,355
CODE 30	505	62,214	1,886,579,777	30,324
CODE 31	472	63,665	2,643,380,157	41,520
CODE 32	638	110,472	3,331,125,691	30,154
CODE 33	757	180,473	6,803,837,567	37,700
CODE 34	540	138,336	5,056,669,381	36,554
CODE 35	331	104,429	4,113,692,936	39,392
CODE 36	298	119,694	4,632,016,769	38,699
CODE 37	493	141,392	5,499,532,523	38,896
CODE 38	218	73,974	1,904,772,131	25,749
CODE 39	629	176,302	5,444,574,322	30,882
CODE 40	1,640	340,436	13,392,322,163	39,339
CODE 41	701	120,999	4,423,217,877	36,556
CODE 42	576	115,228	5,156,031,992	44,746
CODE 43	2,433	492,105	17,172,254,277	34,896
CODE 44	1,771	397,934	13,938,083,815	35,026
CODE 45	465	79,727	3,761,177,124	47,176
CODE 46	815	202,199	6,459,332,600	31,945
CODE 47	493	118,751	4,959,987,653	41,768
CODE 48	1,580	326,701	3,789,025,859	11,598
CODE 49	8,360	1,785,410	31,707,246,745	17,759

1- Voir page 90 pour les estimations pondérées révisées

VARIABLE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE D'UNITES FAMILIALES	REVENU TOTAL AGREGÉ ¹ \$	REVENU MOYEN \$
CHEF: A TRAVAILLE SURTOUT A TEMPS PLEIN OU A TEMPS PARTIEL L'ANNEE DE REFERENCE				
TEMPS PLEIN	30,652	7,220,569	295,235,712,939	40,888
TEMPS PARTIEL	2,418	557,123	11,793,212,681	21,168
INACTIF	12,972	2,803,703	50,292,992,582	17,938
CHEF: TRAVAIL DURANT L'ANNEE DE REFERENCE				
TRAVAILLEUR A TEMPS PLEIN				
TOUTE L'ANNEE	23,118	5,732,787	257,859,022,656	44,980
AUTRE TRAVAILLEUR	9,952	2,044,905	49,169,902,964	24,045
INACTIF	12,972	2,803,703	50,292,992,582	17,938
CHEF: SEMAINES EN CHOMAGE DURANT L'ANNEE DE REFERENCE				
00	38,315	9,123,264	322,500,917,845	35,349
01-52 SEMAINES	7,727	1,458,131	34,821,000,357	23,881
CHEF: NOMBRE DE PERIODES DE CHOMAGE DURANT L'ANNEE REFERENCE				
UNE PERIODE	5,438	1,120,525	26,792,705,544	23,911
DEUX PERIODES	1,712	238,608	5,600,513,120	23,472
TROIS PERIODES OU PLUS	577	98,998	2,427,781,693	24,524
SANS OBJET	38,315	9,123,264	322,500,917,845	35,349
CHEF: PRINCIPALE RAISON DE L'INACTIVITE L'ANNEE DE REFERENCE				
INCAPACITE PERMANENTE	1,541	286,118	4,814,746,707	16,828
TENAIT MAISON	2,616	617,464	8,890,044,383	14,398
ALLAIT A L'ECOLE	1,333	349,465	3,556,433,024	10,177
RETRAITE/VOLONTAIREMENT INACTIF	8,871	1,910,181	41,084,629,738	21,508
AUTRE	1,050	260,822	5,569,557,980	21,354
SANS OBJET	30,631	7,157,345	293,406,506,370	40,994

1- Voir page 90 pour les estimations pondérées révisées

VARIABLE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE D'UNITES FAMILIALES	REVENU TOTAL AGREGÉ ¹	REVENU MOYEN
			\$	\$
EPOUSE: AGE				
MOINS DE 25	1,951	401,230	12,635,312,274	31,491
25-34	7,449	1,605,170	68,852,493,254	42,894
35-44	6,963	1,532,868	81,278,711,029	53,024
45-54	4,450	1,032,178	57,168,299,097	55,386
55-59	2,025	446,883	20,673,923,901	46,262
60-64	1,740	388,403	13,420,676,829	34,553
65-69	1,475	303,522	9,202,523,166	30,319
70-79	1,356	271,783	6,935,852,902	25,520
80 ET PLUS	189	38,478	941,581,623	24,471
EPOUSE: INSTRUCTION				
AUCUNE SCOLARITE OU ETUDES				
PRIMAIRES	4,806	1,005,431	32,330,145,868	32,156
9-10 ANNEES D'ETUDES PRIMAIRES ET SECONDAIRES	4,695	872,622	33,059,215,354	37,885
11 ANNEES D'ETUDES PRIMAIRES ET SECONDAIRES	3,043	627,726	25,424,701,579	40,503
12 ANNEES D'ETUDES PRIMAIRES ET SECONDAIRES	6,075	1,343,176	61,615,279,697	45,873
13 ANNEES D'ETUDES PRIMAIRES ET SECONDAIRES	507	191,347	9,899,338,075	51,735
ETUDES POSTSECONDAIRES PARTIELLES CERTIFICAT OU DIPLOME D'ETUDES POSTSECONDAIRES	2,061	457,606	21,793,633,587	47,625
DEGRE UNIVERSITAIRE	4,147	902,055	46,321,891,676	51,352
	2,264	620,552	40,665,168,239	65,531
EPOUSE: FREQUENTAIT L'ECOLE PENDANT LA SEMAINE DE REFERENCE				
OUI - INSCRIT A TEMPS PLEIN	336	78,617	2,522,234,287	32,083
OUI - INSCRIT A TEMPS PARTIEL	429	118,456	5,967,562,325	50,378
N'A PAS FREQUENTE L'ECOLE AU COURS DE LA SEMAINE DE REFERENCE	26,833	5,823,442	262,619,577,463	45,097

1- Voir page 90 pour les estimations pondérées révisées

II

VARIABLE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE D'UNITES FAMILIALES	REVENU TOTAL AGREGÉ	REVENU MOYEN
EPOUSE: LANGUE MATERNELLE				
UNITE FAMILIALE SPECIALE	80	18,923	3,535,532,441	186,838
ANGLAIS	19,642	3,556,249	165,496,945,255	46,537
FRANCAIS	4,880	1,547,697	63,592,007,542	41,088
AUTRE	2,996	897,646	38,484,888,837	42,873
EPOUSE: SITUATION VIS-A-VIS DE L'ACTIVITE (SEMAINE DE REFERENCE)				
OCCUPE	13,975	3,286,101	173,154,570,591	52,693
CHOMEUR	1,602	282,718	11,029,403,200	39,012
INACTIF	12,021	2,451,696	86,925,400,284	35,455
EPOUSE: STATUT PROFESSIONNEL (EMPLOI PRESENT OU DERNIER EMPLOI)				
TRAVAILLEUR REMUNERE	17,964	4,043,033	199,808,593,098	49,420
TRAVAILLEUR AUTONOME	1,226	248,958	11,988,916,217	48,156
TRAVAILLEUR FAMILIAL NON REMUNERE	433	69,988	2,227,116,672	31,821
N'A JAMAIS TRAVAILLE	2,108	394,803	11,725,048,648	29,698
A TRAVAILLE POUR LA DERNIERE FOIS IL Y A PLUS DE CINQ ANS	5,867	1,263,733	45,359,699,440	35,893
EPOUSE: SEMAINES TRAVAILLEES L'ANNEE REFERENCE				
00	10,555	2,196,211	75,691,948,929	34,465
01-48	6,216	1,207,328	49,844,724,687	41,285
49-52	10,827	2,616,976	145,572,700,459	55,626

1- Voir page 90 pour les estimations pondérées révisées

VARIABLE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE D'UNITES FAMILIALES	REVENU TOTAL AGREGÉ	REVENU MOYEN
			⋄	⋄
EPOUSE: CLASSIFICATION DES PROFESSIONS				
CODE 01	1,536	399,531	24,631,887,454	61,652
CODE 02	2,503	586,337	33,412,573,247	56,985
CODE 03	1,293	281,261	18,036,047,497	64,126
CODE 04	5,518	1,323,651	65,300,994,211	49,334
CODE 05	2,003	437,072	20,566,491,858	47,055
CODE 06	3,879	747,898	28,684,585,085	38,354
CODE 07	1,003	132,378	4,925,235,262	37,206
CODE 08	761	113,814	5,133,189,664	45,102
CODE 09	587	209,863	8,094,791,940	38,572
CODE 10	108	14,517	584,451,236	40,260
CODE 11	432	115,657	4,654,378,533	40,243
CODE 12	2,108	394,803	11,725,048,648	29,698
CODE 13	5,867	1,263,733	45,359,699,440	35,893

1- Voir page 90 pour les estimations pondérées révisées

VARIABLE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE D'UNITES FAMILIALES	REVENU TOTAL AGREGÉ \$	REVENU MOYEN \$
EPOUSE: CLASSIFICATION DES PROFESSIONS				
CODE 01	75	10,874	609,330,504	56,036
CODE 02	952	237,644	15,193,039,541	63,932
CODE 03	509	151,013	8,829,517,409	58,469
CODE 04	112	32,209	2,071,728,204	64,321
CODE 06	24	5,970	235,329,666	39,419
CODE 07	357	86,806	4,931,969,298	56,816
CODE 08	39	11,171	1,535,898,389	137,490
CODE 09	1,389	294,181	16,299,750,362	55,407
CODE 10	334	82,079	4,545,814,028	55,383
CODE 11	229	68,884	3,460,750,925	50,240
CODE 12	47	13,873	1,003,193,206	72,313
CODE 13	981	204,257	13,005,029,642	63,670
CODE 14	265	63,131	4,027,824,649	63,801
CODE 15	1,624	397,457	20,922,066,528	52,640
CODE 16	1,860	413,444	19,074,442,992	46,135
CODE 17	244	76,425	3,767,310,603	49,294
CODE 18	164	43,441	2,175,569,739	50,081
CODE 19	603	143,632	6,744,547,913	46,957
CODE 20	1,023	249,252	12,617,056,436	50,620
CODE 21	1,786	368,206	16,188,515,801	43,966
CODE 22	217	68,866	4,377,976,057	63,572
CODE 23	111	22,080	934,900,190	42,341
CODE 24	1,745	320,126	11,536,190,933	36,036
CODE 25	1,449	285,112	11,271,114,470	39,532

1- Voir page 90 pour les estimations pondérées révisées

VARIABLE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE D'UNITES FAMILIALES	REVENU TOTAL AGREGÉ ¹	REVENU MOYEN
			♦	•
EPOUSE :				
CLASSIFICATION DES PROFESSIONS (SUITE)				
CODE 26	574	120,580	4,942,379,492	40,988
CODE 27	339	48,207	1,890,929,014	39,225
CODE 28	525	76,337	2,730,940,065	35,775
CODE 29	111	4,840	201,537,050	41,640
CODE 30	28	2,994	101,829,133	34,011
CODE 32	614	60,910	2,332,868,570	38,300
CODE 33	96	32,798	1,718,504,443	52,397
CODE 34	25	12,603	659,446,242	52,325
CODE 36	58	15,589	724,256,336	46,459
CODE 37	78	29,912	1,304,771,592	43,620
CODE 38	325	119,998	4,420,285,984	36,836
CODE 39	109	40,022	1,460,216,112	36,485
CODE 43	93	10,615	360,094,145	33,923
CODE 44	135	27,164	1,178,835,685	43,397
CODE 46	196	60,439	2,316,341,463	38,325
CODE 47	92	26,822	1,101,090,101	41,052
CODE 48	2,108	394,803	11,725,048,648	29,698
CODE 49	5,867	1,263,733	45,359,699,440	35,893
CODE 99	86	22,016	1,221,463,075	55,481

1- Voir page 90 pour les estimations pondérées révisées

VARIABLE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE D'UNITES FAMILIALES	REVENU TOTAL AGREGÉ \$	REVENU MOYEN \$
EPOUSE: A TRAVAILLE SURTOUT A TEMPS PLEIN TEMPS OU A TEMPS PARTIEL L'ANNEE DE REFERENCE				
TEMP PLEIN	11,809	2,685,536	139,697,076,329	52,018
TEMPS PARTIEL	5,234	1,138,768	55,720,348,817	48,930
INACTIF	10,555	2,196,211	75,691,948,929	34,465
EPOUSE: TRAVAIL DURANT L'ANNEE DE REFERENCE				
TRAVAILLEUR A TEMPS PLEIN				
TOUTE L'ANNEE	7,959	1,967,887	110,344,218,550	56,072
AUTRE TRAVAILLEUR	9,084	1,856,417	85,073,206,596	45,827
INACTIF	10,555	2,196,211	75,691,948,929	34,465
EPOUSE: SEMAINES EN CHOMAGE DURANT L'ANNEE DE REFERENCE				
00	23,170	5,260,326	240,945,455,306	45,804
01-52 SEMAINES	4,428	760,189	30,163,918,769	39,679
EPOUSE: NOMBRE DE PERIODES DE CHOMAGE DURANT L'ANNEE DE REFERENCE				
UNE PERIODE	3,379	621,989	25,226,799,467	40,558
DEUX PERIODES	768	95,230	3,236,386,568	33,985
TROIS PERIODES OU PLUS	281	42,970	1,700,732,734	39,580
SANS OBJET	23,170	5,260,326	240,945,455,306	45,804
EPOUSE: PRINCIPALE RAISON DE L'INACTIVITE L'ANNEE DE REFERENCE				
INCAPACITE PERMANENTE	304	59,421	1,613,376,920	27,152
TENAIT MAISON	9,538	2,092,020	79,940,829,990	38,212
ALLAIT A L'ECOLE	469	104,050	3,474,273,268	33,390
RETRAITE/VOLONTAIREMENT INACTIF	2,307	455,442	13,193,207,553	28,968
AUTRE	830	155,916	6,026,433,778	38,652
SANS OBJET	14,150	3,153,666	166,861,252,566	52,910

1- Voir page 90 pour les estimations pondérées révisées

CENSUS FAMILIES

FAMILLES DE RECENSEMENT

Weighted and Sample Counts for Income Variables:
Records with Zero and Non-zero Values

Les comptes de la pondération et de l'échantillon pour les variables de revenu:
enregistrements avec valeurs nulles et non-nulles

Revised Estimates (1991 Census Base) - Estimation révisée (base du recensement de 1991)

Variable	Records with zero values Enregistrements avec valeurs nulles		Records with non-zero values Enregistrements avec valeurs non-nulles		Total Weighted Value Agrégat pondéré
	Sample Count	Weighted Count	Sample Count	Weighted Count	
	Taille de l'échantillon	Chiffre pondéré	Taille de l'échantillon	Chiffre pondéré	
Wages and salaries Salaires et traitements	13,069	2,798,994	32,973	8,285,557	273,172,018,443
Military pay and allowances Solde et indemnités militaires	45,535	11,001,912	507	82,639	2,004,212,546
Net income from non-farm self-employment Revenu net d'un emploi autonome non agricole	41,336	10,020,062	4,706	1,064,489	18,117,293,697
Net income from farm self-employment Revenu net d'un emploi autonome agricole	43,402	10,729,577	2,640	354,974	4,368,807,769
Net income from roomers and boarders Revenu net provenant de chambreurs et de pensionnaires	45,530	10,967,560	512	116,991	289,534,906
Total net income from self-employment Revenu total d'un emploi autonome	38,753	9,634,413	7,289	1,450,138	22,775,636,372
Total earnings Gains totaux	10,958	2,389,494	35,084	8,695,057	297,951,867,361
Total investment income Revenu total de placements	25,718	6,067,061	20,324	5,017,490	19,243,386,605
Family and youth allowances Allocations familiales et allocations aux jeunes	28,561	7,387,470	17,481	3,697,081	2,673,770,526
Child tax credit Crédit d'impôt pour enfants	35,212	9,131,997	10,830	1,952,554	1,401,097,976
Old age security/ Guaranteed income supplement/ Spouse's allowance Sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation au conjoint	36,215	9,045,208	9,827	2,039,343	12,798,195,868

CENSUS FAMILIES

FAMILLES DE RECENSEMENT

Weighted and Sample Counts for Income Variables:
Records with Zero and Non-zero Values

Les comptes de la pondération et de l'échantillon pour les variables de revenu:
enregistrements avec valeurs nulles et non-nulles
Revised Estimates (1991 Census Base) - Estimation révisée (base du recensement de 1991)

Variable	Records with zero values Enregistrements avec valeurs nulles		Records with non-zero values Enregistrements avec valeurs non-nulles		Total Weighted Value
	Sample Count	Weighted Count	Sample Count	Weighted Count	
	Taille de l'échantillon	Chiffre pondéré	Taille de l'échantillon	Chiffre pondéré	Agrégat pondéré
Canada/Québec pension plan benefits Prestations du régime de pensions du Canada/Régime des rentes du Québec	36,595	9,047,975	9,447	2,036,576	7,885,225,396
Unemployment insurance benefits Prestations d'assurance-chômage	35,247	8,990,370	10,795	2,094,181	8,178,672,522
Social assistance and provincial income supplements Assistance sociale et suppléments de revenu provinciaux	38,758	9,312,521	7,284	1,772,030	4,795,019,649
Other income from government sources Autres revenus provenant du gouvernement	20,836	5,048,386	25,206	6,036,165	3,402,012,183
Total government transfer payments Total des transferts gouvernementaux	6,531	1,969,905	39,511	9,114,646	41,133,994,120
Taxable government transfer payments Transferts gouvernementaux imposables	12,938	3,955,444	33,104	7,129,107	28,809,357,381
Non-taxable total government transfer payments Transferts gouvernementaux non imposables	14,845	3,919,293	31,197	7,165,258	12,324,636,739
Retirement pensions, superannuation and annuities Pensions de retraite et rentes	40,389	9,727,883	5,653	1,356,668	12,085,273,244
Other money income Autres revenus en espèces	42,609	10,241,989	3,433	842,562	3,972,007,092
Total income Revenu total	254	56,174	45,788	11,028,377	374,386,528,422
Total income tax Impôt total sur le revenu	10,260	2,109,245	35,782	8,975,306	68,882,246,727

CENSUS FAMILIES

FAMILLES DE RECENSEMENT

**Weighted and Sample Counts for Income Variables:
Records with Zero and Non-zero Values**

**Les comptes de la pondération et de l'échantillon pour les variables de revenu:
enregistrements avec valeurs nulles et non-nulles
Revised Estimates (1991 Census Base) - Estimation révisée (base du recensement de 1991)**

Variable	Records with zero values		Records with non-zero values		Total Weighted Value
	Enregistrements avec valeurs nulles		Enregistrements avec valeurs non-nulles		
	Sample Count	Weighted Count	Sample Count	Weighted Count	
	Taille de l'échantillon	Chiffre pondéré	Taille de l'échantillon	Chiffre pondéré	Agrégat pondéré
Income after tax Revenu après impôt	254	56,174	45,788	11,028,377	305,504,281,695
Head - Total earnings Chef - Gains totaux	13,111	2,880,670	32,931	8,203,881	215,959,866,865
Head - Taxable government transfer payments Chef - Transferts gouvernementaux imposables	16,851	4,929,949	29,191	6,154,602	21,330,684,872
Head - Non-taxable government transfer payments Chef - Transferts gouvernementaux non imposables	22,455	5,475,813	23,587	5,608,738	9,976,223,867
Head - Total government transfer payments Chef - Total des transferts gouvernementaux	10,730	3,067,681	35,312	8,016,870	31,306,908,739
Head - Total income Chef - Revenu total	358	84,728	45,684	10,999,823	275,063,565,258
Wife - Total earnings Épouse - Gains totaux	29,142	7,083,493	16,900	4,001,058	60,015,247,906
Wife - Taxable government transfer payments Épouse - Transferts gouvernementaux imposables	35,548	8,898,514	10,494	2,186,037	6,345,953,424
Wife - Non-taxable government transfer payments Épouse - Transferts gouvernementaux non imposables	36,822	9,266,269	9,220	1,818,282	1,847,156,429
Wife - Total government transfer payments Épouse - Total des transferts gouvernementaux	31,794	8,110,911	14,248	2,973,640	8,193,109,853
Wife - Total income Épouse - Revenu total	23,801	5,902,108	22,241	5,182,443	74,672,195,458

CENSUS FAMILIES

FAMILLES DE RECENSEMENT

Counts For Selected Variables • Les comptes pour diverses variables
Revised Estimates (1991 Census Base) - Estimation révisée (base du recensement de 1991)

Variable	Sample Count	Weighted Number of Family Units	Aggregate Total Income	Average Income
	Taille de l'échantillon	Nombre pondéré d'unités familiales	Revenu total agrégé	Revenu moyen
Province				
Special Family Unit				
Unité familiale spéciale	116	27,481	3,830,460,996	139,386
Newfoundland				
Terre-Neuve	4,302	198,290	5,389,562,140	27,180
Prince Edward Island				
L'Île-du-Prince-Édouard	2,375	49,368	1,387,609,695	28,107
Nova Scotia				
Nouvelle-Écosse	3,183	362,908	10,783,001,835	29,713
New Brunswick				
Nouveau-Brunswick	3,127	281,451	7,840,686,310	27,858
Québec	6,787	2,860,743	89,314,959,036	31,221
Ontario	8,324	4,054,462	151,140,041,832	37,277
Manitoba	3,235	457,603	13,651,566,532	29,833
Saskatchewan	4,154	418,697	12,485,581,796	29,820
Alberta	6,117	1,031,052	34,252,561,967	33,221
British Columbia				
Colombie-Britannique	4,322	1,342,496	44,310,496,283	33,006
Canada	46,042	11,084,551	374,386,528,422	33,776
Area Région de résidence				
Urban population of 500,000 or more				
Urbaine de 500,000 habitants ou plus	9,648	5,476,465	194,245,375,437	35,469
Urban population of 100,000 to 499,999				
Urbaine de 100,000 à 499,999 habitants	5,510	1,266,130	43,493,518,389	34,352
Urban population of 30,000 to 99,999				
Urbaine de 30,000 à 99,999 habitants	5,667	1,099,354	36,234,659,951	32,960
Urban population under 30,000				
Urbaine de moins de 30,000 habitants	11,628	1,492,271	45,821,942,441	30,706
Rural Areas				
Régions rurales	13,589	1,750,331	54,591,032,204	31,189
Historical Farm/Non-Farm Income Code				
Code de revenu agricole/non agricole				
Non-farm Non agricole	44,613	10,889,400	367,206,088,982	33,721
Farm Agricole	1,429	195,151	7,180,439,440	36,794
Publication Indicator				
Indicateur de publication				
Not Included Non inclus	352	51,765	2,262,819,133	43,713
Included Inclus	45,690	11,032,786	372,123,709,289	33,729

Nom de l'enquête

S.V.P. Compléter avant

FORMULE CF 06
English on reverse

Statistique Canada Statistics Canada
 Division des enquêtes-ménages Household Surveys Division

Questionnaire sur le revenu de 1987

A remplir par les personnes de 15 ans et plus

Déclaration exigée en vertu de la Loi sur la statistique, chapitre "E", Statuts du Canada de 1970-71-72.

Cette loi interdit à Statistique Canada de divulguer tout renseignement personnel qui permettrait d'identifier une personne en particulier.

B.R. 1	N° du dossier 2	Date d'enquête Mo An. 3	N° de tâche 4	N° de page - ligne sur 24 5
-----------	--------------------	-------------------------------	------------------	-----------------------------------

PENDANT LA PÉRIODE DE DOUZE MOIS SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 1987 AVEZ-VOUS REÇU UN REVENU DES SOURCES SUIVANTES? DANS L'AFFIRMATIVE, VEUILLEZ INSCRIRE UN "X" DANS LE CERCLE "OUI" ET INDIQUEZ LE MONTANT. DANS LA NÉGATIVE, VEUILLEZ INSCRIRE UN "X" DANS LE CERCLE "NON" ET PASSEZ À LA QUESTION SUIVANTE. (POUR UNE PERTE, INSCRIVEZ LE MONTANT ET INDIQUEZ "PERTE" AU-DESSUS.)

2 0 1

C.R.

25

VOUS AUREZ PLUS DE FACILITÉ À REMPLIR LE QUESTIONNAIRE SI VOUS CONSULTEZ LES INSTRUCTIONS DÉTAILLÉES DU GUIDE.

	DOLLARS	CENTS
1. SALAIRES et TRAITEMENTS avant déductions	Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/>	01
2. SOLDE et INDEMNITÉS MILITAIRES	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	02
3. Revenu net provenant d'un EMPLOI AUTONOME NON AGRICOLE	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	03
4. Revenu net provenant d'un EMPLOI AUTONOME AGRICOLE	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	04
5. Revenu net provenant de l'hébergement de CHAMBREURS et de PENSIONNAIRES	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	05
6. INTÉRÊTS d'obligations, de dépôts et de certificats d'épargne, d'obligations d'épargne du Canada et bonis au comptant des OEC - voir le nota dans le guide, poste 6	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	06
7. DIVIDENDES, montant effectivement reçu (non pas le montant imposable)	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	07
8. AUTRE REVENU DE PLACEMENTS (intérêts reçus de prêts ou d'hypothèques, dividendes en espèces reçus au titre des contrats d'assurance-vie)	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	08
9. ALLOCATIONS FAMILIALES	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	09
10. PENSION DE SÉCURITÉ DE LA VIEillesse (du gouvernement fédéral seulement) SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI (inscrivez les suppléments provinciaux à la question 13) ALLOCATION AU CONJOINT	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	10
11. PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA ou du RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	11
12. PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE, total des prestations avant déductions d'impôt	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	12
13. ASSISTANCE SOCIALE et SUPPLÉMENTS DE REVENU PROVINCIAUX	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	13
14. AUTRES REVENUS DE SOURCES GOUVERNEMENTALES VEUILLEZ PRÉCISER (inscrivez les crédits d'impôt provincial et les allocations à la question 20)	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	14
15. PENSIONS DE RETRAITE et RENTES - voir le nota dans le guide, poste 15. VEUILLEZ PRÉCISER	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	15
16. AUTRE REVENU MONÉTAIRE: VEUILLEZ PRÉCISER	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	16
17. TOTAL, somme des montants inscrits aux questions 1 à 16	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	17
18. GAINS EN CAPITAL IMPOSABLES - Partie imposable des gains en capital réalisés en 1987. Voir le guide, poste 18	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	18
19. MONTANT DE L'IMPÔT (fédéral plus provincial) - Total à payer sur le revenu et les gains en capital de 1987	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	19
20. CRÉDITS D'IMPÔT PROVINCIAL et ALLOCATIONS - voir le guide, poste 20	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	20
21. CRÉDIT D'IMPÔT POUR ENFANTS reçu du programme fédéral seulement - voir le guide, poste 21	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	21
22. CRÉDIT POUR TAXE FÉDÉRALE SUR LES VENTES - voir le guide, poste 22	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>	22
Remarques		23
		24
		50

Form header with fields for page number (2), date (3), sheet number (4), name of family (7), and form number (1 FORNALLE 05).

10 LA SEMAINE DERNIÈRE... A-T-IL(ELLE) TRAVILLÉ À UN EMPLOI OU À UNE ENTREPRISE? (Plus importante le nombre d'heures.)

30 LA SEMAINE DERNIÈRE... AVAIT-IL(ELLE) UN EMPLOI OU UNE ENTREPRISE AUXQUELS IL(ELLE) N'A PAS TRAVILLÉ?

50... A-T-IL(ELLE) DÉJÀ TRAVILLÉ À UN EMPLOI OU À UNE ENTREPRISE? 1

11... AVAIT-IL(ELLE) PLUS D'UN EMPLOI OU PLUS D'UNE ENTREPRISE LA SEMAINE DERNIÈRE?

31 LA SEMAINE DERNIÈRE... AVAIT-IL(ELLE) UN EMPLOI DEVANT COMMENCER À UNE DATE FUTURE DÉTERMINÉE?

51 QUAND... A-T-IL(ELLE) TRAVILLÉ À UN EMPLOI OU À UNE ENTREPRISE LA DERNIÈRE FOIS?

12 ÉTAIT-CE DU À UN CHANGEMENT D'EMPLOYEUR LA SEMAINE DERNIÈRE?

32 À PARTIR DE LA FIN DE SEMAINE DERNIÈRE, DANS COMBIEN DE SEMAINES... DOIT-IL(ELLE) COMMENCER À TRAVILLER À SON NOUVEAU EMPLOI?

52 A L'INTERVIEWER (1) Si la date à 51 se situe avant...

13 COMBIEN D'HEURES PAR SEMAINE... TRAVILLÉ-T-IL(ELLE), HABITUELLEMENT, À SON EMPLOI PRINCIPAL?

33 POURQUOI... S'EST-IL(ELLE) ABSENTI(È) DU TRAVAIL LA SEMAINE DERNIÈRE?

53... TRAVILLAIT-IL(ELLE) HABITUELLEMENT 30 HEURES OU PLUS PAR SEMAINE?

14 POURQUOI TRAVILLÉ-T-IL(ELLE) HABITUELLEMENT MOINS DE 30 HEURES PAR SEMAINE?

34... AVAIT-IL(ELLE) PLUS D'UN EMPLOI OU PLUS D'UNE ENTREPRISE LA SEMAINE DERNIÈRE?

54 QUELLE EST LA RAISON PRINCIPALE POUR LAQUELLE... A LAISSÉ CET EMPLOI?

15 LA SEMAINE DERNIÈRE, COMBIEN D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES... A-T-IL(ELLE) TRAVILLÉ?

35 COMBIEN D'HEURES PAR SEMAINE... TRAVILLÉ-T-IL(ELLE) HABITUELLEMENT, À SON EMPLOI PRINCIPAL?

55 A L'INTERVIEWER *S'incapacité permanente à 10

16 LA SEMAINE DERNIÈRE, COMBIEN D'HEURES... A-T-IL(ELLE) ÉTÉ ABSENTI(È) DU TRAVAIL POUR UNE RAISON QUELCONQUE?

36 POURQUOI... TRAVILLÉ-T-IL(ELLE) HABITUELLEMENT MOINS DE 30 HEURES PAR SEMAINE?

56 AU COURS DES 6 DERNIERS MOIS... S'EST-IL(ELLE) CHERCHÉ DU TRAVAIL?

17 QUELLE ÉTAIT LA RAISON PRINCIPALE DE CETTE ABSENCE?

37 JUSQU'À LA FIN DE LA SEMAINE DERNIÈRE, PENDANT COMBIEN DE SEMAINES CONSECUTIVES... AVAIT-IL(ELLE) ÉTÉ ABSENTI(È) DU TRAVAIL?

57 AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES, OU À FAIT POUR SE TROUVER DU TRAVAIL? Notez toute méthode indiquée.

18 COMBIEN D'HEURES... A-T-IL(ELLE) EFFECTIVEMENT TRAVILLÉ LA SEMAINE DERNIÈRE, À SON EMPLOI PRINCIPAL?

38... REÇOIT-IL(ELLE) UNE REMUNÉRATION DE SON EMPLOYEUR POUR SES ABSENSES DE LA SEMAINE DERNIÈRE?

58 JUSQU'À LA FIN DE LA SEMAINE DERNIÈRE, PENDANT COMBIEN DE SEMAINES... AVAIT-IL(ELLE) CHERCHÉ DU TRAVAIL? (Ne comptant pas les semaines travaillées.)

19 AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES, S'EST-IL(ELLE) CHERCHÉ UN AUTRE EMPLOI?

39 A L'INTERVIEWER *Si code 5 (mise à pied) à 33

59 QUELLE ÉTAIT LA RAISON PRINCIPALE DE... AVANT OU(ELLE) COMMENCÉ À SE CHERCHER DU TRAVAIL?

72 DESCRIPTION DE L'EMPLOI OU DE L'ENTREPRISE (activité principale) POUR QUEL(ELLE) TRAVILLÉ-T-IL(ELLE)? (Nom de l'entreprise, de l'organisme gouvernemental ou de la corporation.)

60 CHERCHE-T-IL(ELLE) UN EMPLOI DE PLUS DE 6 MOIS? 1

73 QUAND... A-T-IL(ELLE) COMMENCÉ À TRAVILLER POUR CET EMPLOYEUR?

61 CHERCHE-T-IL(ELLE) UN EMPLOI À TEMPS PLEIN OU UN EMPLOI À TEMPS PARTIEL? 1

74 DE QUEL GENRE D'ENTREPRISE, D'INDUSTRIE OU DE SERVICE S'AGISSAIT-IL? (Donnez une description complète par ex. gouvernement fédéral, conservation services forestiers.)

62 QUELLE EST LA RAISON PRINCIPALE POUR LAQUELLE N'A PAS CHERCHÉ DE TRAVAIL LA SEMAINE DERNIÈRE?

75A QUEL GENRE DE TRAVAIL... FAISAIT-IL(ELLE)? (Par exemple, commis de bureau, travailleur(se) d'usine, technicien(ne), forestier(ère).)

63 A-T-IL(ELLE) UNE RAISON QUI AURAIT EMPÊCHÉ... DE PRENDRE UN EMPLOI LA SEMAINE DERNIÈRE?

75B DANS CE TRAVAIL, QUELLES ÉTAIENT LES ACTIVITÉS OU FONCTIONS LES PLUS IMPORTANTES DE...? (Par ex. classement de documents, séchage de légumes, estimation forestière.)

64 A L'INTERVIEWER *Si "Non" (arrivé tard) à 50

76 Catégorie de travailleur

65 A L'INTERVIEWER *S'il y a un 'X' dans le cercle de 52 à 53

77 Autre emploi

66 AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES, S'EST-IL(ELLE) CHERCHÉ UN AUTRE EMPLOI?

NOTES

67 LA SEMAINE DERNIÈRE, FRÉQUENTAIT-IL(ELLE) UNE ÉCOLE, UN COLLÈGE, OU UNE UNIVERSITÉ?

78

68 ÉTAIT-IL(ELLE) INSCRITE, COMME ÉTUDIANTE(È) À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL?

79

69 DE QUEL GENRE D'ÉCOLE S'AGIT-IL?

80

70 SOURCE DE FINANCEMENTS

81

71

82

72

83

73

84

74

85

75

86

76

87

77

ENQUÊTE DE 1988 SUR LES FINANCES DES CONSOMMATEURS

FICHE QUESTIONNAIRE

POSTE 50 DE LA FO3 - QUESTIONS SUPPLÉMENTAIRES ET CODES

Posez chacune des questions supplémentaires pertinentes pour chaque personne âgée de 15 ans ou plus et inscrivez un code dans chaque colonne de

S	S	A
I	I	A
A	B	J

NOTA - ASSUREZ-VOUS DE POSER LES QUESTIONS EXACTEMENT COMME ELLES SONT FORMULÉES

S	S	STATUT D'IMMIGRATION ... est-il(elle) Canadien(ne) d'origine? Si "OUI", inscrivez le code: 00 - Personnes nées au Canada (y compris T.-N.) ou Canadien de naissance. Si "NON" demandez: Depuis quand ... réside-t-il(elle) au Canada? 45 - Personnes qui ont immigré au Canada avant 1946. 46 à 88 - Personnes qui ont immigré au Canada entre 1946 et 1988. (Inscrivez les deux derniers chiffres de l'année d'arrivée.)
I	I	
A	B	

P	PÉRIODES DE CHÔMAGE Inscrivez '0' si le nombre de 'SC' est '00'; Autrement, demandez: Ces semaines faisaient-elles partie de la même période de chômage? 1 - Oui - une période 2 - Non - deux périodes 3 - Non - trois périodes ou plus 0 - Sans objet
C	
i	

L	LANGUE MATERNELLE Quelle est la première langue que ... a apprise dans son enfance et comprend encore? 1 - Anglais 2 - Français 0 - Autre
M	
C	

A	AUTRE ACTIVITÉ Inscrivez '0' si 'ST' + 'SC' = '52'; Autrement, demandez: Quelle était l'activité principale de ... pendant les semaines où il (elle) n'a pas travaillé ni cherché d'emploi? 1 - Incapacité permanente 2 - Tenait maison 3 - Allait à l'école 4 - Retraité(e) ou volontairement inactif(ve) 5 - Autre (Précisez dans les 'Notes' de la FO3) 0 - Sans objet
A	
J	

S	S	SEMAINES DE TRAVAIL En 1987, pendant combien de semaines ... a-t-il(elle) travaillé à un emploi ou à une entreprise, peu importe le nombre d'heures? (Y compris les vacances, les congés de maternité, de maladie, les grèves et lock-out.) 00 à 52 - Par ex., 9 semaines = '09'.
T	T	
D	E	

P	TRAVAIL À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL Inscrivez '0' si le nombre de 'ST' est '00'; Autrement, demandez: Pendant ces semaines, le travail était-il surtout à temps plein ou à temps partiel? 1 - À temps plein 2 - À temps partiel 0 - Sans objet
P	
F	

CODE DU REVENU - POSTE 25 DE LA CF06

Déterminez le code du revenu en:
a) effectuant la procédure de vérification par l'intervieweur de la CF06 remplie, ou
b) demandant: "... a-t-il(elle) touché un revenu quelconque en 1987?"

CODES DU REVENU

- 1 - A indiqué avec certitude n'avoir touché aucun revenu
- 2 - A touché un revenu et a fourni une partie ou la totalité des détails
- 3 - A indiqué avec certitude avoir touché un revenu, mais n'a pas fourni de détails
- 4 - Impossible de déterminer si l'enquêté a touché un revenu ou non

S	S	SEMAINES DE CHÔMAGE Inscrivez '00' si le nombre de 'ST' est '52'; Autrement, demandez: En 1987, pendant combien de semaines ... a-t-il(elle) été sans travail et à la recherche d'un emploi? (Y compris les mises à pied temporaires) 00 à 52 - Par ex., 7 semaines = '07'
C	C	
G	H	

FEUILLE DES CODES

Dossier du ménage (Formule 03)

English version available on request

- 8
- 1 Maison individuelle
 - 2 Maison double
 - 3 Maison en rangée
 - 4 Duplex
 - 5 Appartement
 - 6 Institution
 - 7 Hôtel, maison de chambres ou pension
 - 8 Baraquement, camp de bûcheron, de construction, etc.
 - 9 Maison mobile
 - 0 Autre - Précisez dans les NOTES

- 34
- M Masculin
F Féminin

- 35
- QUEL EST L'ÉTAT MATRIMONIAL DE ... ?
(Lisez les catégories à l'enquête)
- 1 Actuellement marié(e) ou vivant en union libre
 - 2 Célibataire (jamais marié(e))
 - 3 Veuve ou veuf
 - 4 Séparé(e) ou divorcé(e)

- 36
- Attribuez une lettre à tous les membres du ménage dont le lien avec le chef de famille constitue une catégorie au poste 37.
'A' pour chaque membre de la première famille,
'B' pour chaque membre de la deuxième famille, etc.)

- 37
- Chaque lettre utilisée au poste 36 doit correspondre à un 'chef de famille' différent au poste 37.
- 1 Chef de famille
 - 2 Conjoint
 - 3 Fils ou fille (adopté(e) ou non, ou d'un autre lit)
 - 4 Petit-fils ou petite-fille
 - 5 Gendre ou bru
 - 6 Enfant en tutelle (moins de 18 ans)
 - 7 Père ou mère
 - 8 Père ou mère du conjoint
 - 9 Frère ou sœur
 - 0 Autre parent - Précisez dans les NOTES
- Les chambreurs, pensionnaires et amis non apparentés doivent être identifiés par une lettre distincte au poste 36.

- (Lisez les questions à l'enquête)
- Colonne 1: COMBIEN D'ANNÉES D'ÉTUDES PRIMAIRES ET SECONDAIRES A-T-IL (ELLE) ACHEVÉES?
- 0 Aucune
 - 1 de 1 à 8 années d'études primaires et secondaires
 - 2 9 ou 10 années d'études primaires et secondaires
 - 3 11 années d'études primaires et secondaires
 - 4 12 années d'études primaires et secondaires
 - 5 13 années d'études primaires et secondaires

- 38
- Colonne 2: A. A-T-IL (ELLE) FAIT DES ÉTUDES POSTSECONDAIRES?
- 0 Non (n'a pas fait d'études postsecondaires)
Oui → B. CES ÉTUDES EXIGENT-ELLES NORMALEMENT UN DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES?
- 0 Non (n'a pas fait d'études postsecondaires)
Oui → C. A-T-IL (ELLE) OBTENU UN GRADE, CERTIFICAT OU DIPLÔME?
- 1 Non (études postsecondaires inachevées)
 - 2 Oui (a obtenu un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires)
 - 3 Oui (a obtenu un grade universitaire)

- 40
- 0 Ne fait pas partie du ménage ce mois-ci
 - 1 Membre civil de ménage ce mois-ci
 - 2 Membre à plein temps des forces armées canadiennes ce mois-ci
 - 3 Membre du ménage de 70 ans et plus (interviews subséquentes seulement)

- PREMIER CODE: Inscrit par l'interviewer
NOTE: Pour tout code autre que X, expliquez la situation sur la formule appropriée
- | | | | |
|---|---|----------|-------|
| X | Questionnaire EPA rempli pour tous les membres admissibles du ménage | FORMULES | 22 |
| E | Questionnaire EPA rempli pour certains membres admissibles (et non tous) du ménage | | 15/22 |
| N | Personne à la maison (après plusieurs tentatives de contacter le ménage) | | 15/22 |
| R | Refus du ménage | | 15/22 |
| K | Impossibilité d'interviewer pour cause de décès, de maladie, de problème de langue ou de toute autre circonstance inhabituelle reliée au ménage | | 15/22 |
| L | Impossibilité d'interviewer à cause du mauvais temps | | 15/22 |
| T | Ménage temporairement absent | | 15/22 |
| V | Logement vacant (ou emplacement de roulotte vacant et logement saisonnier vacant) | | 22 |
| C | Logement en construction | | 22 |
| B | Logement occupé par des personnes ne devant pas être interviewées | | 15/22 |
| D | Logement démolit, transformé en local d'affaires, déménagé, abandonné (inhabituable), inscrit par erreur | | 12/22 |
| A | Interview annulée, faute d'interviewer (Réservé au bureau régional) | | |
- 45
- DEUXIÈME CODE: Réservé au bureau régional
- Blanc Interviewez ou essayez d'interviewer de nouveau
- 3 N'interviewez pas à moins d'un changement complet de la composition du ménage
 - 4 Essayez d'interviewer de nouveau, une lettre a été envoyée
 - 5 Essayez d'interviewer de nouveau, un membre du personnel du bureau régional est entré personnellement en contact avec le ménage

- CODES D'INTERVENTION À UTILISER AUX FINS DE LA LISTE DE LA GRAPPE (FORMULE 02)
- 1 LOGEMENT AJOUTÉ, c.-à-d. nouvelle ligne de listage
 - 2 CORRECTION, c.-à-d. rectification de la ligne de listage initiale
 - 3 CHANGEMENT DE STATUT, c.-à-d. doit être supprimé de la liste

UTILISATION DES NUMÉROS DE DOSSIER TEMPORAIRES

T [] [] [] [] A

Commencez toujours par 'T', ce qui signifie 'temporaire'.

Utilisez les 4 derniers chiffres de votre numéro de tâche.

'A' pour le premier logement supplémentaire, 'B' pour le deuxième, 'C' pour le troisième, etc.

MOIS D'ENQUÊTE	RENOUVELLEMENT	MOIS D'ENQUÊTE	RENOUVELLEMENT
01 (Janv.)	1	07 (Juil.)	1
02 (Fév.)	2	08 (Août)	2
03 (Mar.)	3	09 (Sept.)	3
04 (Avr.)	4	10 (Oct.)	4
05 (Mai)	5	11 (Nov.)	5
06 (Jun.)	6	12 (Déc.)	6